

***Silence aux pauvres !* d'Henri Guillemin (1989) : un essai d'analyse**

Décrypter l'œuvre monumentale d'Henri Guillemin est une tâche difficile par l'ampleur de ses travaux. *Silence aux pauvres*, son ouvrage sur la Révolution française paru en 1989 pour le bicentenaire, me semble le plus adapté pour cet exercice. Relativement court (120 pages dans sa réédition de 2012 chez Utovie, qui sera utilisée ici comme référence¹), il résume également bien la « pensée Guillemin » : on y retrouve en effet sa vision très binaire de la société (« gens de biens contre gens de rien »), sa tendance à résumer l'histoire à des questions de personnes (ici la Révolution ramenée à un duel entre Robespierre d'une part, et tous ses ennemis de l'autre, en particulier la figure de Danton), et le rôle trop souvent sous-estimé de la religion sur l'œuvre de cet auteur.

C'est donc à une analyse détaillée que cet article va tenter de se livrer, en voyant d'abord le contexte de rédaction et l'idée directrice de l'ouvrage ; puis sa principale faille intellectuelle (l'usage de la figure rhétorique de l'homme de paille pour s'attaquer à une « histoire officielle » jamais bien définie) et, enfin, par une analyse détaillée du contenu du livre. Pour cela, j'essaierai de le confronter à des sources universitaires tout en essayant de voir autant que possible si cet état des lieux scientifique était déjà valable au temps de la publication.

Contexte de l'ouvrage : le bicentenaire et l'analyse furétienne

Silence aux pauvres ! est à l'origine une suite de textes parus dans quatre numéros de *L'Illustré*, hebdomadaire de Lausanne, en janvier 1989. La période était féconde, en ce qui concerne la révolution, puisque les célébrations du Bicentenaire approchaient à grand pas, et avec elle de profonds débats historiographiques. D'une part, le pouvoir mitterrandien est désireux d'en faire de grandes cérémonies, mais, d'autre part, il s'agit de ne pas cliver autour d'un sujet qui continue à diviser. C'est pour cela que les commémorations tournent avant tout autour de l'événement le plus consensuel, la Prise de la Bastille, tout en laissant le reste de côté.

¹ GUILLEMIN, H., *1789 : silence aux pauvres !*, Utovie, 2012.

Mais ce sont également les débats historiographiques du moment qui font bondir Guillemin, comme il l'explique dans sa préface :

« Premier mobile [de l'écriture du livre] : l'état violent d' « insupportation » (ce néologisme est de Flaubert) que je dois à l'étalage tintamarresque et péremptoire d'une doctrine où la Révolution, d'une part, se dilue sur près d'un siècle, et d'autre part – c'est ça la grande trouvaille – *déraper* (tel est le mot-clé, le mot de passe, le label d'initiation), *déraper*, oui, très vite ; dès la Législative, le mal est fait ; autrement dit la sagesse eût été un gouvernement à la Louis-Philippe. Et donc la République relève d'un *dérapiage*. Pas mal, non, pour le *Bicentenaire* ? Original, en tout cas². »

Si Guillemin ne le nomme pas, sa cible devrait être assez évidente pour les connaisseurs de l'époque : il s'agit de l'historien François Furet, auteur avec Denis Richet de *La Révolution française* en 1965, mais surtout de *Penser la Révolution française* qui, en 1978 avait profondément secoué l'historiographie universitaire sur le sujet, jusque-là ancrée à gauche derrière des figures comme Mathiez, Aulard, Lefèbvre et Soboul, dont nous reparlerons. Dans son ouvrage, en effet, Furet tentait d'une part d'analyser la Révolution sous l'angle de la pensée d'Hannah Arendt et y voyait la matrice des totalitarismes modernes. Dans le contexte des années 1980 puis de la fin du bloc soviétique, avec le triomphe du néo-libéralisme, l'idée fit longtemps sensation, s'adaptant à la pensée dominante de l'époque. Cette analyse est cependant désormais très sérieusement remise en question³.

Mais ce à quoi fait allusion Guillemin ici, c'est l'idée furetienne selon laquelle seule compterait la Révolution dans ses acquis politiques, qui ont ouvert la voie au système actuel, et selon laquelle cette révolution politique aurait « dérapé » vers les questions sociales, l'égalitarisme, et la violence, avant d'être reprise en main. De surcroît, Furet avait également eu l'idée de traiter la Révolution dans un ensemble plus large (1770-1880), considérant qu'elle débutait avec les tentatives de réforme de Louis XV et se terminait avec l'établissement de la République dite « opportuniste » dans les années 1880. Si la thèse du dérapage est, là aussi, clairement remise en cause (Furet lui-même, du reste, finit par reconnaître que dès 1789, on retrouvait les racines de ce qu'il percevait comme le fameux dérapage), l'élargissement chronologique n'est pas inintéressant du point de vue historique, le temps long permettant

² *Idem*, p. 8.

³ Ainsi, Jean-Clément Martin explique que, selon lui, au contraire, la Révolution française est l'inverse d'un système totalitaire, en cela que les exactions et violences ne sont pas souvent le fait d'un pouvoir centralisé, mais au contraire de forces dépassant ce pouvoir, trop fortement concurrencé et peinant à s'affirmer. C'est notamment ce qu'il explique durant cette conférence au musée Carnavalet, où il réfléchit également à la violence révolutionnaire et à la notion de Terreur, qu'il réfute en tant que telle. https://www.youtube.com/watch?v=DgYiy00_m-s

d'analyser le phénomène révolutionnaire. D'une part, tout le XIX^e siècle fut, politiquement parlant, polarisé par la Révolution, et la volonté de la finir ou, au contraire, de la poursuivre. Le fait d'étendre la Révolution bien au-delà de 1794 ou 1799 était ainsi une position qui ne se défendait pas qu'à droite : Etienne Cabet, qui se définissait comme communiste, publia ainsi en 1840 son *Histoire populaire de la Révolution française de 1789 à 1830*. D'autre part, remonter aux années 1770 (au moins) pour puiser les racines de la Révolution (et, c'est une notion étudiée avec de plus en plus d'importance, de la Contre-révolution) permet de bien comprendre que l'événement n'est pas tombé du ciel de façon totalement improbable et s'intégrait dans un mouvement d'idées qui dépassait d'ailleurs la France.

Quoi qu'il en soit, donc, à travers ce livre, Guillemin cherchait à démonter les thèses de François Furet – sans pour autant le mentionner lui-même – et à renverser l'apparent consensus contre-révolutionnaire (ou du moins, opposé à la partie populaire de la Révolution). Il se pose ainsi en contradicteur des idées dominantes, médiatiquement et politiquement parlant, au moment du Bicentenaire⁴. Au même moment, cependant, une histoire universitaire « de gauche » bataillait également, derrière des figures comme Michel Vovelle⁵. De même, en 1989, est paru le *Dictionnaire historique de la Révolution française*, sous la direction d'Albert Soboul (celui-ci, en réalité, avait ébauché le projet qui fut mené à bien après sa mort, notamment par Jean-René Suratteau et François Gendron) : on retrouvait dans son comité de rédaction nombre de sommités universitaires, dont d'ailleurs Michel Vovelle, déjà cité.

Guillemin ignore-t-il cette historiographie universitaire (qui, souvent, va bien plus dans son sens que les auteurs qu'il cite abondamment, même si elle se fait plus nuancée) ? Il ne la mentionne en tout cas qu'extrêmement rarement, et uniquement quand elle le sert, préférant utiliser des références datées et plus faciles à critiquer. Ainsi, il se place comme unique défenseur de la Vérité. Or, si Guillemin mit effectivement un coup de pied dans la fourmilière commémorative, il était, en réalité, bien loin d'être le seul à le faire, même s'il fut le plus tonitruant. Il faut donc maintenant voir quelle était l'idée directrice de son ouvrage.

⁴ Pour une approche de l'historiographie de la Révolution, ainsi que des questions relatives au Bicentenaire, voir notamment le premier chapitre de WANICH, S., *La Révolution française, un événement de la raison sensible, 1787-1799*, Hachette Supérieur, 2012.

⁵ Bien qu'il n'ait jamais lui-même revendiqué l'étiquette marxiste, Vovelle est généralement proche de ce courant historiographique, tout en ayant profondément renouvelé l'approche de la Révolution en s'intéressant notamment aux questions culturelles et à leur impact politique. Parmi ses ouvrages qui ont pu être consultés par Guillemin, une des références est le premier tome de la Nouvelle histoire de la France contemporaine, paru chez Seuil en 1972, *La chute de la monarchie*.

L'idée défendue : une révolution contre les pauvres

Il faut ici résumer sans la trahir l'idée générale de l'ouvrage de Guillemin qui le voyait comme un libelle, plus qu'un ouvrage d'histoire⁶. C'est l'avis qu'ont émis à son sujet Yannick Bosc et Florence Gauthier, universitaires spécialistes de la Révolution, lors du colloque de 2013 consacré à Guillemin et Robespierre : *Silence aux pauvres !* fut avant tout intéressant en cela qu'en 1989, il venait mettre un coup de pied dans la fourmilière du bicentenaire, dont les célébrations étaient fort peu « révolutionnaires »⁷. Mais quel coup de pied exactement ?

Guillemin y formule l'idée d'une révolution organisée par une bourgeoisie bien destinée à utiliser (et museler) le petit peuple pour parvenir à ses fins. Il part ainsi du principe que, durant toute la Révolution, les « gens de bien » œuvrèrent à effrayer les « gens de rien », notamment au moyen de la garde nationale, puis de la guerre (servant à éloigner une partie des pauvres de la capitale). Face à ces possédants, seuls Robespierre et ses quelques fidèles auraient tenté de faire acquérir une conscience de classe (l'expression est utilisée par Guillemin) au peuple des villes et des campagnes.

Silence aux pauvres ! dresse donc cette image d'une révolution binaire, faite entre riches et pauvres, ces derniers n'ayant leur chance que durant les années 1792-1794, le reste n'étant qu'une fausse révolution. Enfin, Guillemin assure que jamais « l'histoire sérieuse » ne s'est penchée sur ces questions.

Attaquer « l'Histoire officielle » : l'argumentaire de l'homme de paille ?

L'ouvrage de Guillemin est ouvertement dirigé contre ce qu'il nomme « l'histoire sérieuse » et que beaucoup, aujourd'hui, appelleraient « Histoire officielle ». Mais comme bien des détracteurs de cette « Histoire officielle », Guillemin se garde bien de détailler à quelle histoire il s'attaque réellement. S'agit-il de l'histoire universitaire ? De l'histoire scolaire ? De l'histoire exprimée à travers les grandes commémorations politiques ? De celles des médias ? Guillemin semble ici les regrouper en une seule, feignant de ne pas voir en quoi bien souvent,

⁶ C'est, du reste, ainsi que ce livre est considéré par les historiens qui prennent la peine de le mentionner dans la très ample historiographie de la Révolution française.

⁷ Les actes de ce colloque organisé par l'association Présence d'Henri Guillemin ont été publiés sous le titre *Henri Guillemin et la Révolution française : le moment Robespierre* chez Utovie en 2014. Filmé, il est également disponible sur le site de l'association des Ami(e)s d'Henri Guillemin.

elles se contredisent. Essayons donc de mieux saisir quelles sont ses principales cibles, et ses angles morts.

Dès la première page de son argumentaire, Guillemin s'attaque à une cible de choix : Jules Michelet. Il écrit ainsi :

« Ce qu'il faut savoir, disait Michelet, c'est « à quel point les idées d'intérêt furent étrangères au mouvement de 1789. Oui, la révolution fut désintéressée ; c'est là son côté sublime. » Michelet travaillait dans le genre épico-lyrique et s'abandonnait volontiers à des transports – dont nous verrons d'autres exemples – attendrissants⁸. »

Dès la page suivante, Guillemin annonce qu'il essaiera d'être « plus sérieux » que Michelet⁹. Plus tard, il introduit une nouvelle citation de cet historien, annonçant clairement : « Et voici, de nouveau, Michelet en transe¹⁰ ». Le deuxième chapitre s'ouvre également sur une de ses citations, ainsi commentée par Guillemin : « Vous avez déjà reconnu Michelet, en proie à l'une de ses plus remarquables performances dans l'exaltation et le dithyrambe¹¹. » Plus tard, Guillemin explique ce qu'il lui reproche : sa détestation de Robespierre : « Michelet éprouve une telle aversion pour Robespierre à cause de sa politique *religieuse*, qu'il récuse l'évidence¹² [...]. »

Jules Michelet est donc l'historien le plus cité par Guillemin dans *Silence aux pauvres*, de très loin, et ce n'est pas anodin. Mort en 1874, donc plus d'un siècle plus tôt, Michelet est loin d'être considéré comme une peinture de l'histoire de la Révolution française, en 1989. Bien d'autres sont passés par là entre temps. Citons entre autres Alphonse Aulard (titulaire de la première chaire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, de 1885 à 1922), son élève Albert Mathiez, fondateur de la société des études Robespierristes, ainsi que de la revue des *Annales historiques de la Révolution française*, qui fait encore référence de nos jours dans le milieu scientifique... On pourrait aussi parler de Georges Lefèbvre, qui prit la présidence de la société des études Robespierristes à la mort de Mathiez en 1932, ou encore son élève Albert Soboul (que Guillemin cite rapidement, en une occasion, lorsque ses travaux le servent). Or, ces historiens, fondateurs dans l'historiographie de la Révolution durant tout le XX^e siècle, offraient au moment où Guillemin écrivait des approches et sources bien plus instructives que celle de Michelet, que tout le monde savait datée.

⁸ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 15.

⁹ *Idem*, p. 16.

¹⁰ *Idem*, p. 38-39.

¹¹ *Idem*, p. 43

¹² *Idem*, p. 49. L'italique est d'origine.

Pourquoi alors cette focalisation sur l'historien du siècle précédent ? Guillemin, né en 1903, avait connu cette école de la Troisième République nourrie aux manuels d'histoire de Lavisse et au roman national dont, aujourd'hui encore, certains sont nostalgiques. Or, Michelet avait pris une part importante dans la construction de ce roman national¹³. Mais, en 1989, cette historiographie est de longue date dépassée, et Michelet fait figure d'ambulance sur laquelle Guillemin tire généreusement au lance-roquettes dans une magnifique figure de « l'homme de paille¹⁴ » qui lui permet de se donner l'impression d'avoir terrassé une histoire que l'on pourrait penser officielle.

Guillemin, justement, s'en prend régulièrement à ce qu'il qualifie d'« histoire sérieuse¹⁵ » ou « historique », mettant à chaque fois le terme en italique pour mieux souligner qu'il n'y croit guère. Mais de quelle Histoire s'agit-il ? De quels historiens ? Outre l'obsession pour Michelet, un passage permet de citer plusieurs noms :

« L'histoire, l'histoire sérieuse, l'*histoire historique*, comme disait, en souriant, Péguy, n'a pas encore, je crois, assez mis en lumière la place qu'a tenue dans la Révolution française, et dès le début, la crainte, chez les possédants, d'une menace sur leurs biens. Écoutez simplement Mme de Staël dans ses *Considérations* de 1816, son dernier écrit [...]. Et Chateaubriand confirme, dans son style à lui [...]. Germaine Necker se félicitera de n'avoir eu qu'une seule fois devant-elle Robespierre, ce monstre¹⁶. »

Chateaubriand, Germaine de Staël, autant de figures qui ne sont pas des historiens, mais des protagonistes. Or, le travail des historiens ne consiste pas à simplement reprendre leur propos, mais à le critiquer, à l'analyser, le contextualiser. Quel historien sérieux aurait pu, déjà en 1989, prendre pour argent comptant les propos de Mme de Staël rédigés vingt-cinq ans après la Révolution pour comprendre l'état d'esprit qui régnait à l'époque ? Notre travail consiste, au contraire, à analyser également comment le temps a fait évoluer la perception des événements et un document rédigé à posteriori n'a pas la même valeur que ce qui est pris sur le vif. Or, Guillemin étant parvenu à l'Histoire par la littérature, il ne connaît généralement que

¹³ Pour plus d'informations sur la construction de cette histoire romancée, voir notamment CITRON, S., *Le mythe national, l'Histoire de France revisitée*, Éditions de l'Atelier, dernière édition à ce jour en 2017.

¹⁴ En rhétorique, la figure de l'homme de paille consiste à caricaturer la position que l'on veut critiquer pour la rendre plus facilement attaquable : on crée un « homme de paille », représentation fautive de la pensée adverse, que l'on peut bien plus aisément déconstruire, donnant l'impression d'avoir gagné sans pour autant avoir réellement démonté un adversaire.

¹⁵ On retrouve notamment l'expression p. 29 puis « l'histoire historique », p. 33.

¹⁶ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 29.

les mémoires et récits, et ne s'intéresse que rarement aux autres sources. Ce faisant, il ne prend que ce qui l'y intéresse, et le qualifie, quand ça l'arrange, d' « histoire sérieuse ». Nouvel homme de paille, ici, tant aucun historien de la fin du XX^e siècle n'aurait pris pour de « l'histoire sérieuse » les mémoires des protagonistes de l'époque.

Une des dernières cibles de Guillemin est l'historiographie résolument contre-révolutionnaire. Ce faisant, il s'attaque principalement à Pierre Gaxotte et Jacques Bainville¹⁷. Le premier est ainsi « le déplorable Gaxotte¹⁸ » ; plus loin, tous deux sont considérés comme « les historiens de bonne compagnie¹⁹ ». Tous deux proches des idées de Maurras, Gaxotte et Bainville ont en effet laissé une forte empreinte dans l'historiographie chère à l'extrême-droite, notamment royaliste. Ce qui leur vaut d'être considérés comme partie prenante du système des « historiens de bonne compagnie » ? Leur appartenance à l'Académie française, que Guillemin voit comme une reconnaissance de leur travail. Si cela peut être vrai du point de vue de cette institution résolument conservatrice, cela ne l'est pas, en revanche, pour les historiens de profession chez qui l'appartenance à l'Académie est rarement gage de qualité (ce serait même, bien souvent, le contraire). Ainsi, Guillemin oublie de signaler que déjà à sa sortie, en 1924, *l'Histoire de France* de Bainville était sévèrement critiquée par les historiens universitaires. Il en allait de même pour *l'Histoire de la Révolution française* de Pierre Gaxotte, publiée en 1932, certes légèrement plus légitimée par une réédition sous l'égide de Jean Tulard, historien plus reconnu et respecté. Ici encore, donc, Gaxotte et Bainville sont, du point de vue des historiens de profession, des cibles bien faciles.

Car, finalement, chez Guillemin, les grands absents sont les chercheurs qui, eux, ne semblent pas l'intéresser. Exit, les historiens universitaires déjà cités, que leur sensibilité soit de gauche : Vovelle, Lefèbvre, Mathiez, Soboul... Ou qu'ils appartiennent au courant qu'il dénonce, celui des tenants du dérapage : en effet, si Guillemin attaque dans les faits ses théories, il évite soigneusement de citer François Furet. Peut-être la cible était-elle trop ardue pour lui ? D'autres historiens, heureusement, s'en sont chargés par la suite.

¹⁷ Sur leur héritage dans l'historiographie conservatrice, voir BLANC, W., CHÉRY, A. et NAUDIN, C., *Les historiens de garde*, Libertalia, édition réactualisée en 2016.

¹⁸ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 20.

¹⁹ *Idem*, p. 58.

Pourquoi cette ignorance de l'historiographie de son époque et, de façon générale, du monde de la recherche²⁰ ? Guillemin se place en opposant à une histoire officielle qu'il ne définit jamais réellement ; c'est son fonds de commerce. C'est, du reste, ce qui fait aujourd'hui sa notoriété sur Internet, notamment dans les milieux complotistes²¹. Pour que cette image tienne, image fortement assistée du reste par les critiques provenant des hautes sphères, Guillemin avait besoin d'être seul dans son secteur, de consolider l'image du paria installé en Suisse car la France ne tolère pas ses écrits dissidents. L'image frappe, mais pour cela, il ne faut pas que ressorte une autre vérité : le fait que des gens bien à gauche comme Michel Vovelle aient pu exercer sans problème à la Sorbonne et y accéder à des postes de responsabilité, entre autres. La théorie de la cabale des « gens de bien » pour une *histoire historique* en aurait souffert.

Ainsi, éliminant la concurrence, créant lui-même une histoire officielle qu'il ne définit jamais réellement et démolit après l'avoir composée à sa sauce, Guillemin se place en défenseur d'une vérité cachée... qui était pourtant souvent déjà exprimée dans bien des travaux universitaires. Voyons maintenant sa fiabilité sur les faits à travers l'étude des différentes parties de son texte.

²⁰ *Silence aux pauvres* ne contient aucune citation d'ouvrage universitaire, à l'exception de la thèse d'Albert Soboul sur les sans-culottes de l'an II, citée rapidement lorsqu'elle permet à Guillemin de démontrer que la déchristianisation fut le seul fait des bourgeois. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

²¹ Ainsi, ma vidéo remettant en question – bien plus gentiment qu'ici – sa fiabilité m'a valu de nombreuses accusations d'être « payé » (par qui ? Parfois une loge maçonnique, parfois l'État, parfois sans précision), mais aussi quelques attaques à caractère antisémite puisque, visiblement, Guillemin serait la cible du complot Juif. Révéléateur, en tout cas, d'un des publics qu'il séduit.

Analyse critique du texte

Silence aux pauvres étant un ouvrage relativement court, il se prête bien à une analyse linéaire essayant de reprendre les arguments de Guillemin et leurs failles. Je vais donc reprendre ce texte chapitre par chapitre en essayant de le confronter à l'historiographie récente (mais aussi, souvent, à des choses que Guillemin aurait pu, ou dû, lire en 1989). Il est certain que je vais me faire par moments l'avocat du diable et, parfois, le critiquer sur les faiblesses de sa méthode même lorsque ses conclusions sont appréciables car ce sont ces faiblesses qui, souvent, peuvent ouvrir la voie à certaines récupérations que lui-même n'aurait probablement pas souhaitées.

Chapitre I : La monarchie bousculée mais maintenue sous le contrôle des nantis

Dans ce premier chapitre, Henri Guillemin veut prouver que 1789 fut avant tout un basculement désiré par les possédants pour leur propre avantage, que tout fut organisé par eux et que les démonstrations de force qui s'en suivirent (création de la garde nationale, fête de la Fédération, fusillade du Champ de Mars) avaient pour fonction avant tout de rappeler à la population quelle était sa place. La conclusion du chapitre est ainsi claire : « Que les passifs se le tiennent pour dit, de façon bien claire et définitive : les affaires de l'État ne les concernent pas²². »

Le chapitre débute, après une critique de Michelet, par un énoncé des causes de la Révolution. La première sur laquelle insiste Guillemin est celle de la dette, indiquant qu'une banqueroute pourrait causer notamment la perte de revenus des rentiers et créanciers de l'État²³. Après avoir énoncé cette cause qui, on le comprendra vite, est essentielle à ses yeux, il en énonce d'autres :

« Il y a des causes multiples et conjointes qui expliquent, ou du moins éclairent, la très intéressante et très remarquable année 1789 en France. Face à la richesse

²² GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 40.

²³ Si Guillemin estime que la Révolution fut ainsi une opération des financiers pour sauver la rente, il oublie de préciser que c'est la République fort bourgeoise du Directoire (sur lequel il passe très vite) qui, le 30 septembre 1797, décréta la banqueroute des deux tiers de sa dette (ce qui fut joliment appelé « le Tiers consolidé » : plutôt que de signaler qu'on ne paierait pas les deux tiers de la dette, on « consolidait » le tiers restant).

immobilière, c'est-à-dire les châteaux et les vastes domaines, aux mains des nobles, s'est constituée, au XVIII^e siècle, une richesse mobilière, de capitaux liquides, que se partagent des affairistes nouveaux venus dans la banque, les assurances, le commerce international, les industries naissantes. Là sont de grands bourgeois, détenteurs de fortunes croissantes et qui ne tolèrent plus que l'aristocratie soit seule à disposer, grâce à la faveur du roi, des leviers de commande au gouvernement. [...] Autrement dit : la bourgeoisie d'affaires, dont l'importance ne cesse de s'affirmer, entend bien participer, et très activement, à la gestion de l'État et aux avantages qu'elle implique pour ses propres opérations²⁴. »

Il est indéniable que la bourgeoisie d'affaires eut son importance dans le cours de la Révolution. Une centaine des quelques 500 députés du Tiers-état aux États généraux étaient de cette bourgeoisie d'affaires, enrichie notamment par le négoce et la banque. Ceci étant dit, les historiens soulignent généralement à juste titre que cette bourgeoisie-là n'était pas la plus représentée durant la Révolution : 300 des députés étaient ainsi enrichis avant tout par des fonctions d'avocats et juristes, à l'instar de Robespierre, d'ailleurs. Cela n'invalide pas l'idée de Guillemin selon laquelle une certaine bourgeoisie aspire à gagner une plus grande place : la chose est en réalité connue de tous les historiens de la Révolution et n'est pas un secret. Mais cela contribue à la nuancer en rappelant, justement, qu'il faut encore définir précisément ce qu'est la bourgeoisie, ce que Guillemin appelle « les gens de bien, c'est-à-dire les gens qui ont du bien » et en quoi elle se sépare des « gens de rien ». Guillemin présente ainsi, ensuite, ce peuple des campagnes de plus en plus énervé contre les droits féodaux (mais il ne mentionne que les droits directement payés au seigneur, on reviendra sur le pourquoi par la suite), puis il décrit l'état d'esprit parisien :

« Paris compte alors quelque six cent mille habitants ; sur ce nombre, cent mille environ vivent dans des conditions de sous-développement inférieures même à l'*indigence* classique. L'artisan, quand il travaille — et les jours obligatoirement chômés ne manquent pas ; ces jours-là, il lui faut manger néanmoins et nourrir sa famille —, gagne en moyenne vingt sols par jour ; sa nourriture de base est le pain ; depuis 1750, le prix du pain s'est élevé lentement, inexorablement. En juillet 1789, la *miche* de quatre livres coûte quatorze sols ; quatorze sols sur les vingt du total. Et le loyer ? Et les vêtements ? En conséquence, en 89, dans Paris comme dans toutes les grandes villes, une armée d'émeutiers tout naturellement disponibles²⁵. »

²⁴ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 16-17.

²⁵ *Idem*, p. 18-19.

Ici, Guillemin présente une réalité : effectivement, une part de la population vit dans de graves difficultés, encore accrues par les mauvaises récoltes de 1788. Mais les émeutiers (qui s'expriment par exemple durant la célèbre « affaire Réveillon » en avril 1789) sont-ils tous « des gens de rien » ? Loin de là, comme on le verra : les foules émeutières de la Révolution sont loin d'être la « canaille » appelée au besoin par la bourgeoisie comme le décrit Guillemin ; on y retrouve en réalité bien souvent des artisans loin d'être miséreux (orfèvres, horlogers par exemple) mais qui sont bien conscients de la fragilité de leur situation. Comme bien d'autres, Guillemin oublie une donnée cruciale : le monde n'a pas de frontière nette entre les « gens de rien » et les « gens de bien » ; il y a, en réalité, une grande portion qui ne se trouve ni dans l'opulence, ni dans la misère, qui n'est déjà plus la « canaille » mais pas encore la grande bourgeoisie. Or, cette petite bourgeoisie, où l'on retrouve souvent des patrons d'ateliers, des boutiquiers, etc., est très impliquée dans les événements révolutionnaires. Mais elle gâche le tableau bien pur et binaire auquel tient Guillemin. Elle ne sera donc pas mentionnée²⁶, on y reviendra par la suite.

Guillemin revient ensuite sur une autre cause de la Révolution : l'esprit des Lumières, dont il dresse une séparation en deux groupes : d'une part, les encyclopédistes, autour de Voltaire, qu'il juge inspirateurs de la pensée bourgeoise, et de l'autre, Rousseau, égalitaire et qui a l'avantage, contrairement aux précédents, de ne pas se complaire dans « l'irrégion affirmée, offensive, militante [...], le fait presque exclusivement des hautes classes, grands bourgeois [...] ou aristocrates éclairés²⁷. » On retrouve ici un point trop souvent sous-estimé chez Guillemin : si l'homme de gauche est souvent commémoré, le catholique en lui est généralement beaucoup plus passé sous silence. Or, ses croyances religieuses ont autant influencé sa vision de l'histoire que ses convictions politiques²⁸. Ici, elles jouent beaucoup sur son appréciation de Robespierre pour sa spiritualité (son *Robespierre, politique et mystique* de 1987 a en effet attiré l'attention sur cet aspect méconnu du révolutionnaire) face à des révolutionnaires trop opposés à la religion. Comme on le verra, la question religieuse durant la Révolution est un point sur lequel Guillemin, souvent embarrassé, se fait généralement évasif pour ne pas gâcher son tableau.

²⁶ Voir ZANCARINI-FOURNEL, M., *Les luttes et les rêves : une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, La Découverte, 2016, qui fait le récit de cette histoire à travers des sources venues « d'en bas ».

²⁷ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 23.

²⁸ Ce thème méritera un traitement à part, mais notons d'ores et déjà ici que cette culture catholique pousse beaucoup Guillemin au jugement moral des individus, tant sur leurs actes politiques que personnels, et l'amène à profondément sous-estimer la puissance des structures sur les individus, qu'il considère comme forcément guidés par une forte volonté, souvent mauvaise.

Mais revenons à nos philosophes. La révolution fut-elle totalement divisée entre rousseauistes et voltairiens ? Comme le souligne Marc Belissa dans son article « La faute à Voltaire ? La faute à Rousseau²⁹ ? », les choses sont plus subtiles. D'une part parce que les encyclopédistes eux-mêmes ont beaucoup évolué au cours du temps sur leurs positions, mais d'autre part parce que les révolutionnaires eux-mêmes ont bâti leurs propres courants de pensée dans la continuité des Lumières. Belissa conclut :

« La question des influences de tel ou tel auteur sur la pensée des révolutionnaires est beaucoup plus complexe qu'on ne le croit souvent. Ainsi, le lieu commun qui fait de Robespierre un « rousseauiste » ne résiste pas à l'examen des textes. Certes, Rousseau est une référence incontournable, mais l'historienne Florence Gauthier a montré que la pensée du droit naturel de Locke était au moins aussi importante pour comprendre la pensée politique de Robespierre. Ce constat peut être étendu à bien d'autres révolutionnaires qui se sont abreuvés à des sources multiples (théories du droit naturel, républicanisme anglais et américain, Lumières françaises, écossaises, théorie du contrat social, jansénisme politique...), qui ont combiné et recombinaé les théories parfois contradictoires les unes par rapport aux autres pour comprendre ce qui se passait sous leurs yeux. L'opposition entre un courant « voltairien » réformiste, « modéré », anglophile et « libéral » et un courant révolutionnaire, « jacobin » et républicain est, certes, parfois opératoire, mais elle reste tellement schématique qu'elle n'est guère utile pour comprendre les positions des uns et des autres dans des contextes précis³⁰. »

Ici, donc, Guillemin schématise beaucoup trop ces modes de pensée, liant notamment de façon trop solide l'attachement au contrôle du pouvoir par une minorité dominante et le mépris de la religion catholique. De là à dire que les déchristianisateurs sont des ennemis du peuple, il n'y a qu'un pas, que Guillemin a souvent franchi, en dépeignant la question religieuse comme une éternelle diversion bourgeoise. Aujourd'hui encore, du reste, la critique du Voltaire ploutocrate est souvent utilisée pour faire passer plus insidieusement celle du critique de la religion, qui est, en réalité, l'aspect de Voltaire aujourd'hui plébiscité. On ne s'étonnera donc pas que celui-ci reste la cible privilégiée de personnalités socialement conservatrices comme Marion Sigaut, qui peuvent ainsi passer pour dissidentes.

En réalité, en créant cette fragile filiation entre Voltaire et les Révolutionnaires (sans jamais trop s'appesantir sur comment et lesquels), Guillemin ne démontre pas grand-chose

²⁹ Article de BELISSA, M. publié dans BIARD, M. (dir.), *La Révolution française, une histoire toujours vivante*, CNRS Éditions, 2014, p. 27-37.

³⁰ BELISSA, M., art.cit., p. 36.

mais a recours à une figure de réflexion qu'il affectionne : « X pensait A ; Y se réclamait parfois de X, donc Y pensait forcément A, ainsi que ses amis. » Intéressé avant tout par les sources littéraires, Guillemin use et abuse de ce genre de procédé au détriment de sources plus directes.

Des Lumières, Guillemin passe directement à la question de la dette et revient sur la principale solution apportée par Necker, l'emprunt, en soulignant à juste titre les conflits d'intérêts du ministre³¹. Il passe cependant bien vite sur ce qu'étaient alors les réels enjeux politiques : aucune mention de la division par ordres de la société (et des grandes questions qu'elle posait pour la représentation aux États généraux) ; ni de mention de l'inégalité face aux impôts. Or, cette question des impôts était au cœur des grandes crises politiques du moment (Assemblée des notables de 1787, renvoi de Calonne...). De même, rien n'est dit des Parlements et de l'obstruction qu'ils posent face aux projets du roi et de ses ministres. Peut-être ces événements n'entrent-ils pas dans le cadre de l'idée de coup d'État banquier que défend Guillemin ? C'est ainsi que l'affrontement qui se déroule entre le Tiers État et le souverain en mai, juin et juillet 1789 est résumé de la plus brève des façons :

« Désarmé, presque éperdu, Louis XVI a reculé, pas à pas, depuis le 5 mai. Les États généraux sont devenus Assemblée nationale, puis Assemblée constituante : fin de l'absolutisme royal, et Louis XVI, persuadé du droit divin des rois, a le sentiment qu'on veut l'obliger à un sacrilège. Sa femme, qui a toujours désapprouvé la réunion des états généraux, le pousse à user de la force : qu'il réunisse autour de Versailles et de Paris des régiments, sûrs, qu'il les déploie soudain en ordre de bataille, et nul ne pourra s'opposer à ce qu'il congédie et dissolve l'Assemblée révolutionnaire. Le 12 juillet, Louis XVI congédie Necker, le remplace par Breteuil, ferme partisan de la réaction, et confirme ses instructions à Broglie, chef des armées³². »

Louis XVI a reculé. Face à qui ? Sur quel sujet ? Guillemin ne juge pas utile de le préciser. La question du vote par ordre ou par tête aux États généraux ne lui semble pas cruciale : après tout, on reste entre riches. Pourtant, la nuance est importante : en votant par ordre, on reste dans le modèle de société voulu par la monarchie et l'Église : un pays où chacun reste à la place que Dieu a désiré pour lui. C'est ce modèle que l'on retrouve fortement théorisé dans les écrits de penseurs contre-révolutionnaires comme Louis de Bonald et Joseph

³¹ Ces conflits d'intérêts, d'ailleurs, finirent par le fragiliser face à l'Assemblée constituante et le « mirage » Necker s'effaça bien vite.

³² GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 25-26.

de Maistre, qui tentèrent (sans succès) de l'imposer à nouveau durant la Restauration. De l'autre côté, le vote par tête aurait indiqué l'émergence d'une société moins rigide, fondée sur la notion – bien entendu très imparfaite – de mérite et de représentativité équitable. Certes, les penseurs libéraux se gardaient bien de faire remarquer à quel point le mérite dépend en réalité de nombreux facteurs extérieurs (milieu social etc.), mais le changement restait important avec cette idée de potentielle évolution, un mythe qui occupe encore nos propres représentations (y compris celles de Guillemin, du reste, qui se prive rarement de ce genre de jugement).

Ainsi, si cette révolution reste alors bourgeoise, elle implique malgré tout des changements très importants pour la suite, changements sur lesquels Guillemin reste discret car, pour lui, la période de 1789 à 1792 n'est *pas* une révolution. De la même manière, dans son texte, la résistance de Louis XVI est surtout le fait de sa femme. *Exit* l'entourage de nobles conservateurs (à commencer par ses frères) et ses propres positions, qui le poussent également à s'arc-bouter. Guillemin reprend ici le poncif de la reine manipulatrice (dont il a dressé quelques pages avant un portrait peu flatteur).

Mais intéressons-nous surtout à l'événement qui suit cet appel de l'armée : la prise de la Bastille. Pour Guillemin, la chose est certaine : cet événement n'est qu'une vaste manipulation du petit peuple, que l'on appelle à défendre un Necker totalement corrompu. D'une part, comment justifier la popularité du ministre et banquier ? Guillemin la dépeint ainsi : « Comique, amèrement comique, mais indéniable, la popularité de Necker, homme d'argent avant tout, et, au surplus, en Pays de Vaud, où est son château de Coppet, grand propriétaire terrien farouchement attaché à ses droits féodaux³³. » Jugée comique, amèrement comique, cette indéniable popularité n'en reste pas moins inexplicée chez Guillemin.

Or, si Necker est populaire, c'est pour plusieurs points qui ne manquent pas d'intérêt. D'une part, au début des années 1780, il s'était illustré en critiquant dans un rapport officiel (et en bonne part mensonger, par ailleurs) le train de vie de la cour. Cette position, qui correspondait clairement à celle de l'opinion publique du moment, était néanmoins risquée à prendre par un membre du gouvernement royal. D'autre part, depuis le début des États généraux, Necker avait pris un grand soin à se présenter sous un jour favorable devant le parti « patriote », ces députés, principalement du Tiers, qui aspiraient au vote par tête qui leur donnerait enfin la parole. Il y avait là, sans aucun doute possible, une position subversive pour

³³ *Idem*, p. 26-27.

l'époque puisqu'un ministre du roi approuvait les attaques répétées contre l'absolutisme (ou, du moins, ne s'y opposait pas). C'est ainsi qu'il faut lire le renvoi de Necker par Louis XVI, et son remplacement par Breteuil, partisan de la manière forte : un coup d'arrêt aux volontés de l'Assemblée et, notamment, au désir de voir s'atténuer la société d'ordres. Or, si la politique de l'Assemblée n'était certainement pas suffisante aux yeux du petit peuple cher à Guillemin, elle restait une étape nécessaire pour avoir plus. Sous cet angle, la peur du coup de force est bien plus compréhensible.

La population se mobilise-t-elle par elle-même ? Il est indéniable que plusieurs orateurs, notamment au Palais-Royal, ont contribué à cette mobilisation à partir du 12 juillet, et que Camille Desmoulin s'est illustré dans cet épisode. Pour Guillemin, « Camille Desmoulin vocifère, gesticule, appelle à une résistance violente contre l'agression royale³⁴. » On comprendra par le choix des termes l'appréciation portée par Guillemin à Desmoulin, dont le tort est d'avoir pris le parti de Danton : dans ses conférences de 1967 sur la Révolution³⁵, Guillemin se plaît ainsi à analyser les portraits de Desmoulin pour en dénoncer le teint et le regard, oubliant au passage qu'un portrait n'est, par définition, pas neutre. Passons.

Après avoir parlé de la création de la milice bourgeoise devenue par la suite la garde nationale (nous allons y revenir en détail sous peu), l'auteur rapporte sa version de la prise de la Bastille :

« On a lancé ces plébéiens sur la citadelle de la Bastille, parfait symbole de l'autocratie à renverser. Ils y ont fait merveille, perdant, sous les balles, une petite centaine d'entre eux. Mais le premier soin de la nouvelle municipalité tricolore sera d'ôter leurs fusils à ces plébéiens qui n'ont pas vocation à disposer de pareils outils³⁶. »

Le passage est plus éloquent qu'il n'y paraît. Cette foule qui prend la Bastille aurait donc été envoyée là-bas. Comme souvent, Guillemin reste vague sur les commanditaires : et pour cause ! Si des orateurs ont bien attisé la colère populaire, celle-ci a su s'exprimer par ses propres moyens, dès le 12 juillet, par l'attaque des barrières d'octroi. Nul doute que la

³⁴ *Idem*, p. 27.

³⁵ Disponibles en retranscription dans GUILLEMIN, H., *1789-1792, 1792-1794, les deux Révolutions françaises*, Utovie, 2013. Les bandes originales de l'émission diffusée en 1967 sur la Radio Télévision Belge sont introuvables ; ce qui laisse penser à son neveu Patrick Rödel dans la préface que ces pertes seraient volontaires car les émissions « dérangent ». On ne s'étendra pas sur ces accusations, si ce n'est pour rappeler que la télévision suisse a placé toutes les conférences de Guillemin dont elle dispose en libre accès sur son site. Méthode de censure bien étrange.

³⁶ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 28-29.

population parisienne savait choisir ses cibles sans qu'on ait besoin de la guider. En réalité, même, comme l'explique Michel Vovelle, malgré la création de la milice bourgeoise, « la spontanéité populaire est incontrôlable ; le 13, la révolte se généralise, et l'on cherche partout des armes³⁷. » L'attaque de la Bastille elle-même répond au désir de trouver des armes, auquel s'ajoute il est vrai l'image de la forteresse, déjà dénoncée comme lieu d'arbitraire depuis plusieurs années³⁸.

La « plèbe » n'a donc qu'en partie été « lancée », contrairement à la vision assez négative qu'en a Guillemin (qui, de façon générale, semble considérer que les « gens de rien » ne sont bons qu'à se faire manipuler par les « gens de bien » et ne savent pas s'organiser seuls). Mais, au juste, a-t-on réellement affaire à de pauvres gens durant la prise de la Bastille ? Il se trouve que nous disposons, pour cet événement, d'une énumération assez précise des participants, ceux-ci ayant été fortement honorés après l'événement. Dans le *Dictionnaire historique de la Révolution française* publié en 1989, Raymonde Monnier décrit ainsi les vainqueurs de la Bastille :

« Il y a peu de bourgeois aisés, mais pas non plus la tourbe des misérables décrite par certains. Les gens de métier l'emportent : près des deux tiers relèvent de l'artisanat : les salariés sont en minorité. Le faubourg Saint-Antoine a fourni le plus gros des contingents : 70 % des vainqueurs habitent les districts du faubourg, gens de métiers bien intégrés au quartier, menuisiers, ébénistes, serruriers, artisans du textile, cordonniers. Le plus gros employeur est le brasseur Santerre ; quelques-uns sont maîtres d'atelier, la plupart relèvent de l'artisanat parcellaire ou de l'atelier familial³⁹. »

Loin d'être les gens de rien imaginés par Guillemin, les preneurs de la Bastille se situent justement dans cette zone grise qui incarna certaines contradictions de la Révolution : on pouvait être pauvre et, malgré tout, employeur dans l'artisanat ; la séparation entre peuple et bourgeoisie n'était pas si nette qu'on le souhaiterait.

Passé le 14 juillet, Guillemin s'attarde sur la peur qui saisit les « puissants ». Comme on l'a vu précédemment, il cite pour cela Germaine de Staël et Chateaubriand, dans des écrits très ultérieurs, qui ne sauraient en réalité pas saisir un état d'esprit unanime des classes supérieures. En réalité, celle-ci est divisée face à cet usage de la violence. Pour Guillemin, le

³⁷ VOVELLE, M., *La chute de la monarchie*, Seuil, 1999 (1^{ère} éd., 1972), p. 133.

³⁸ BIARD, M., BOURDIN, P., MARZAGALLI, S., *Révolution, Consulat, Empire*, Belin, 2009, p. 60-62.

³⁹ SOBOUL, A. (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Presses Universitaires de France, 1989, p. 93-94.

peuple est vite calmé par une distribution d'argent contre les fusils pris durant l'insurrection. Mais il ne précise pas que celle-ci continue ponctuellement : dès le 22 juillet, ce sont ainsi l'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny et son beau-père Foullon qui sont exécutés par la foule dans une forme de justice populaire détournant les rites de la justice royale. Or, cette violence faisait fondamentalement débat à l'Assemblée, entre ceux qui la craignaient, et ceux qui en appréciaient l'utilité. Comme le résumait les auteurs du tome de l'Histoire de France de Belin consacré à la Révolution : « En cet été 1789, la Révolution est entrée de plain-pied dans sa contradiction fondamentale : comment bâtir un nouvel ordre en réprimant les désordres, là où ce sont ceux-ci qui l'ont fait naître⁴⁰ ? »

Comme le soulignent les auteurs, ce paradoxe atteint son apogée lors des journées des 5 et 6 octobre suivants (la célèbre « marche des femmes » entraînant le déplacement de la famille royale et de l'Assemblée de Versailles à Paris). Mais ces journées, Guillemin n'en fait pas mention dans son récit : peut-être parce que ces journées lui semblent moins intéressantes, dans la mesure où il ne peut pas les présenter comme le fruit d'une manipulation⁴¹ ?

Vient ensuite une rapide évocation du phénomène de la « Grande peur » que Guillemin analyse comme étant celle des nobles face aux volontés du peuple des campagnes de prendre ses propres « *Bastilles locales*⁴² ». L'analyse est rapide, d'une part parce que, si peur il y eut, c'est d'abord justement dans les campagnes. Peur de mouvements de troupes, peur de soldats dévastateurs, peur d'un complot aristocratique pour affamer la population... Mouvement à la fois populaire et politique (Jean-Clément Martin va jusqu'à y ajouter une portée spirituelle en prenant en compte les croyances millénaristes prépondérantes en France à l'époque), la Grande peur ne peut donc pas se simplifier ainsi⁴³. Suit alors, pour Guillemin, l'analyse de la réponse apportée au sommet : la nuit du 4 août.

« Il s'agit, pour ces seigneurs pris à la gorge, de désarmer les assaillants, de les apaiser, de leur donner les gages d'une bonne volonté amicale, de leur faire croire

⁴⁰ BIARD, M., BOURDIN, P., MARZAGALLI, S., *op. cit.*, p. 64.

⁴¹ Cela dit, dans ses conférences de 1967, Guillemin se fait plus franc et suppose que les journées d'octobre sont le fait des espions du duc d'Orléans. On notera au passage que l'attribution au duc d'Orléans du rôle de tireur des ficelles de la Révolution fut une thématique courante dans l'historiographie contre-révolutionnaire qui voulait ainsi y voir la main de la franc-maçonnerie. Encore ici, la population ne peut avoir agi de son propre chef. Si les propagandistes du Palais Royal ont contribué à attiser l'opinion, il ne faudrait en effet pas sous-estimer la puissance des femmes de la halle, connues justement pour leur indépendance politique.

⁴² GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 31.

⁴³ Voir notamment l'article publié dans SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 517-518.

qu'ils ont gagné, tout de suite gagné, et totalement. On s'arrange pour que la paysannerie croie tout de bon à l'annulation des droits féodaux, alors qu'il n'est question que de les rendre rachetables ; mais, l'heure franchie du plus grand péril, on expliquera aux ruraux que, pour être quittes, à jamais, de ces versements, il leur faut payer d'un coup trente annuités de ces redevances. Impraticable ! L'abolition réelle et radicale des droits féodaux n'aura lieu que quatre ans plus tard, en juillet 1793, grâce aux robespierristes du Comité de Salut public, Saint-Just et Couthon avant tout⁴⁴. »

Soyons reconnaissants à Guillemin de souligner ici ce qui l'est rarement dans les récits destinés au très grand public : la nuit du 4 août ne fut pas l'abolition totale du système féodaux, dans la mesure où subsistèrent des droits rachetables. Mais les seigneurs furent-ils si prompt à abandonner leurs autres droits qui étaient loin d'être anodins ? Dans sa *Révolution française* publiée pour la première fois en 1989, Jean-Paul Bertaud résumait en réalité ainsi le processus : « Donnant, donnant Les députés du Tiers reconnaîtraient solennellement les droits seigneuriaux comme une propriété que les paysans pourraient racheter. En échange, les députés de la noblesse abandonnaient leurs privilèges⁴⁵. » De fil en aiguille, la noblesse se vengeant sur les privilèges du clergé et vice versa, puis les privilèges des États et provinces étant attaqués, on aboutit à un phénomène que Guillemin balaie bien vite.

Oui, les nobles virent leur propriété légitimée, les droits sur la terre restant présents et payables par les paysans (qui, du reste, s'insurgèrent bien rapidement contre cet état de fait). Mais les privilèges supprimés restent bien réels, et nombreux : fin des droits seigneuriaux sur les individus, fin de la mainmise de l'Église sur certaines ressources, fin des différences d'application du droit selon les régions, l'accès aux fonctions publiques plus limité par la naissance... Que l'égalité réelle n'ait pas été garantie par cet étape est un fait certain, que Guillemin est loin d'être le seul à souligner. Mais la Nuit du 4 août eut son importance, en cela qu'elle permit de *penser* plus facilement cette égalité, dans une société qui, si elle ne supprimait pas les inégalités, ne les assumait en tout cas plus officiellement. Louis XVI et son entourage, du reste, bien conscients du changement déjà radical que cela représentait, firent tout pour le retarder⁴⁶.

⁴⁴ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 31-32.

⁴⁵ BERTAUD, J.-P., *La Révolution française*, Perrin, 2004 (1^{ère} édition 1989), p. 63

⁴⁶ Voir pour le détail l'article de BART, J., « L'abolition de la féodalité et des privilèges, ou les illusions du 4 août 1789 » dans BIARD, M., *op. cit.*, p. 239-250.

C'est également à cette aune qu'il faut voir la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont Guillemin souligne – à juste titre – certaines des limites. S'il ne précise pas que cette déclaration ne concerne pas les femmes ; il fait en revanche remarquer l'exclusion des colonies de cette déclaration, permettant ainsi de ne pas avoir à abolir l'esclavage. Sur cette abolition, Guillemin précise « Il faudra attendre février 1794 et l'initiative de Robespierre au Comté de Salut public pour que la Convention, depuis seize mois pourtant, alors, au pouvoir, s'y résigne. Mais Bonaparte remettra vite en ordre sur ce point-là comme sur bien d'autres les choses importantes⁴⁷. »

L'image de Robespierre abolissant l'esclavage est chère à Guillemin, mais inexacte. Dans l'article « Robespierre et la question coloniale » de Bernard Gainot publié en 2012 dans *Robespierre, portraits croisés*, on constate en effet qu'il fut loin de prendre des positions tranchées sur l'esclavage. Bien plus loin dans son livre, Guillemin cite en effet le discours de Robespierre en avril 1793 où l'orateur tente de limiter la notion de propriété en dénonçant les « cercueils flottants » des négociants enrichis par la traite⁴⁸. Comme le souligne Gainot, le discours fait ici écho à la traite, et non à l'esclavage lui-même, et reprend des éléments de langage déjà utilisés en 1790 par Mirabeau (à chaque fois, il est question de « bières flottantes »). Ce faisant, la vision de Robespierre sur l'esclavage est surtout calquée sur celle de la Société des Amis des Noirs, de tendance girondine⁴⁹. Gainot confirme par ailleurs que, dans ses discours, Robespierre fut loin d'être un des principaux acteurs du mouvement anti-esclavagiste, se contentant de prises de positions très vagues. D'autre part, eut-il un rôle si conséquent dans l'abolition ? Et celle-ci fut-elle portée par de hauts principes ?

Ici encore, la décision de février 1794 doit être replacée dans un contexte plus large. Depuis plusieurs années, l'insurrection faisait rage à Saint-Domingue, et à celle-ci s'ajoutaient les enjeux diplomatiques pour le contrôle de la région, vis-à-vis des Anglais et des Espagnols. Pour la Convention, les esclaves faisaient également figure de potentiels alliés et leur libération permettrait de les pousser à lutter contre les puissances ennemies, susceptibles de rétablir l'esclavage. Plus encore, l'abolition de 1794 fut en réalité une prise en compte d'un fait accompli : les communications étaient très lentes et, depuis déjà plusieurs mois, l'abolition avait déjà été adoptée à Saint-Domingue par le délégué de la Convention, Sonthonax. Mais de lui, Guillemin ne dira pas mot ; et pour cause : Sonthonax était Girondin⁵⁰.

⁴⁷ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 34.

⁴⁸ *Idem*, p. 99.

⁴⁹ GAINOT, B., « Robespierre et la question coloniale », dans BIARD, M., BOURDIN, P., *Robespierre, portraits croisés*, Armand Colin, 2012, p. 79-94.

⁵⁰ Sur cette question, voir DORIGNY, M. et GAINOT, B., « La Révolution et la « question coloniale » (1789-1804) », dans BIARD, M. (dir.), *op. cit.*, p. 269-284.

Guillemin dénonce enfin le fait que la Propriété soit réellement sacralisée dans les derniers articles de la déclaration. Et, effectivement, la Révolution fut avant tout la Révolution des propriétaires, chose qui n'est guère dissimulée dans les récits qui en sont faits, en réalité. Mais cette propriété ne fut, en soi, remise en cause par aucune faction de la Révolution, pas même les « Enragés » ; à l'exception notable de Babeuf, dont le mouvement prit son essor durant le Directoire (et dont Guillemin ne fait pas mention dans son livre)⁵¹. Robespierre fut donc loin de la condamner – ce qui lui valut d'ailleurs la rancœur d'une partie de l'historiographie d'extrême-gauche.

S'il n'y a rien à redire sur la condamnation que fait Guillemin du suffrage censitaire – qui, du reste, faisait déjà débat à l'époque – ses positions sur la garde nationale sont plus intéressantes, car elle est au cœur de sa démonstration. Selon lui, cette milice bourgeoise avait avant tout pour fonction d'effrayer les pauvres gens, comme cela aurait été montré lors de la Fête de la Fédération, qu'il conçoit comme une démonstration de force, mais aussi lors de la fusillade du Champ de Mars :

« Ils sont là quarante mille en effet, avec leurs fusils et leurs canons, qui donnent de manière tacite mais intelligible, un avertissement aux passifs, lesquels chantent et dansent (sous la pluie, du reste) avec leur entrain de bonnes dupes. Avis aux citoyens subalternes que repousse l'égalité et qui n'ont d'autre liberté que de se soumettre, passifs, aux décisions des actifs : Voyez les choses comme elles sont ; les fusils, c'est nous qui les possédons ; et nous avons même des canons pour renforcer notre toute-puissance.

Et la démonstration foudroyante sera faite, un an après, jour pour jour, ou presque, le 17 juillet 1791, au même endroit, au même Champ-de-Mars. Les passifs se sont avisés de signer en masse une pétition réclamant la déchéance du roi. Provocation de la part de ces réprouvés ! Qu'ils la paient ! Sous le commandement de La Fayette, la garde nationale ouvre le feu. Combien de morts ? Sans doute ne le saurons-nous jamais. Vraisemblablement une centaine au moins. Que les passifs se le tiennent pour dit, de façon bien claire et définitive : les affaires de l'État ne les concernent pas⁵². »

⁵¹ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 869-870.

⁵² GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 39-40.

La garde nationale, outil de défense de la bourgeoisie et de la propriété ? L'analyse est simpliste, pour Roger Dupuy, qui l'a étudiée en détail et offre en 1989 une synthèse sur le sujet dans le Dictionnaire de Soboul :

« Ne voir dans la Garde nationale qu'une précaution de la bourgeoisie s'armant, à la fois, contre la menace du complot aristocratique et contre les colères et les impatiences du mouvement populaire, c'est oublier que le mot et l'institution n'ont fait que tenter, en permanence, de recouvrir et donc de limiter un phénomène spontané et puissant, essentiel à la dynamique révolutionnaire : l'armement de tous les citoyens, condition du droit à l'insurrection. Les limites de la seule bourgeoisie sont donc dépassées ainsi que le caractère étroitement défensif de la définition habituellement reçue. [...] Contradiction [entre la garde défendant le système bourgeois et celle aidant aux insurrections] que l'historien voile habituellement par des habiletés de vocabulaire. On parle de sans-culottes pour désigner ceux des Gardes nationaux qui, le 10 août 1792 ou le 2 juin 1793, s'insurgent contre le pouvoir institutionnalisé et l'on appelle Gardes nationaux ceux qui, au nom de la Constituante, tirent sur les manifestants du Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791. En fait, la Garde nationale qui tire sur les pétitionnaires n'est évidemment pas la même que celle qui exige l'arrestation des leaders girondins mais il peut y avoir contamination de l'une à l'autre et c'est à résoudre ce dilemme que s'épuiseront les robespierristes⁵³. »

C'est en effet une garde nationale très divisée, socialement, politiquement, et que l'on ne saurait présenter comme un ensemble uni et dirigé vers le même but. On retrouve finalement un des principaux défauts de Guillemin : sa tendance à simplifier les événements en une opposition entre de grands ensembles manichéens parmi lesquels ne subsistent que quelques figures du « Bien » (ici, Robespierre) face à des groupes monolithiques. C'est oublier les nombreuses divisions, les débats, les réflexions qui, dès 1789, commencent à se faire jour et ont contribué à constituer nos consciences politiques – celle de Guillemin comprise.

On aura également cerné un autre trait de l'ouvrage de Guillemin dans ce chapitre : l'idée selon laquelle le peuple n'est bon qu'à être floué et abusé, ne s'insurge que quand il est manipulé et, de fait, ne tire aucun avantage. Or, en réalité, « le peuple » (qu'il s'agirait de définir précisément) tire déjà des avantages. Bien des paysans ont en effet pu bénéficier de ce culte de la propriété, et ce n'est pas pour rien que, durant le XIX^e siècle survint dans les

⁵³ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 489.

campagnes une réelle course à l'acquisition de terres, la propriété étant devenue réellement sacrée, non seulement pour la bourgeoisie, mais aussi pour la paysannerie⁵⁴.

S'il a de bonnes intuitions (rappeler qu'effectivement, l'été 1789 ne garantit pas la liberté et l'égalité pour tous, et que cet élan eut des limites), Guillemin, dans son obsession de déboulonner une histoire officielle qu'il ne définit pas, verse souvent dans l'excès inverse de celui qu'il condamne, répondant à une caricature par une autre. Voyons alors ce qu'il en est dans son deuxième chapitre, consacré à l'entrée en guerre de la France.

Chapitre II : La cour et l'opposition, pour des mobiles contradictoires, choisissent l'entrée dans la guerre (20 avril 1792)

Dans ce chapitre, nettement plus court que le précédent, Guillemin cherche à démontrer que la déclaration de guerre de la France, le 20 avril 1792, qui plongea le pays dans des années de guerres révolutionnaires, était avant tout guidée par l'appât du gain et le désir de calmer les agitations internes, de la part des futurs Girondins. Dans ce tableau, le Roi, pour sa part, aurait également œuvré à obtenir la guerre pour obtenir l'effondrement du pays et le retour à un régime plus favorable à son égard.

Passons sur cette deuxième affirmation qui a en effet été prouvée et étayée par de nombreux documents. La Cour avait un profond intérêt à ce que la guerre survienne, et les manœuvres des émigrés installés dans les cours étrangères sont connues, pour tenter d'obtenir ce qui était alors perçu comme une guerre de libération du pays.

Il y a en revanche plus à dire sur les motivations que Guillemin attribue aux Girondins. Il débute en effet son chapitre en rappelant la difficile situation de la dette du pays : la nationalisation des biens du clergé n'a pas suffi à la combler, et l'assignat s'envole, pouvant faire craindre le pire aux créanciers de l'État. La solution serait d'attaquer les pays voisins pour les piller autant que possible et Guillemin affirme avoir une preuve :

« Si l'Église n'offre plus rien à prendre, restent ces riches voisins de Rhénanie et de Belgique, sujets de l'Autriche ou de la Prusse, et dont les territoires doivent pouvoir faire l'objet de ponctions fructueuses. Et le 14 décembre 1791, à la tribune de la Législative, Narbonne, ministre de la Guerre depuis le 7, déclarera avec le plus

⁵⁴ C'est d'ailleurs par peur de perdre cette propriété face aux « rouges » que les campagnes votèrent massivement pour les conservateurs en 1848.

tranquille cynisme, que la guerre est indispensable aux finances françaises : « *Le sort des créanciers de l'État en dépend* », dit-il. On ne saurait être plus net dans l'aveu⁵⁵. »

L'aveu est en effet bien net. Tellement, qu'en réalité, la phrase est inventée. S'il est fait allusion aux créanciers de l'État dans le discours de Narbonne le 14 décembre 1791, c'est dans d'autres termes, et dans un contexte que Guillemin néglige, comme souvent. Replaçons-là ici dans son cadre :

« Nous aurons le soin de prouver à l'Europe que les malheurs intérieurs dont nous avons d'autant plus à gémir que nous nous sommes quelquefois peut-être refusés à les réprimer, naissent de l'ardeur inquiète de la liberté, et qu'au moment où sa cause appellerait une défense ouverte, la vie et les propriétés seraient en sûreté parfaite dans l'intérieur du royaume. Nous ne reconnaitrons d'ennemis que ceux que nous aurons à combattre, et tout homme sans défense sera devenu sacré. Ainsi nous vengerons l'honneur de notre caractère, que de longs troubles auraient pu apprendre à méconnaître. Si le funeste cri de guerre se fait entendre, il sera du moins pour nous le signal tant désiré de l'ordre et de la justice ; nous sentirons combien l'exact paiement des impôts auquel tiennent le crédit et le sort des créanciers de l'État, la protection des colonies, dont les richesses commerciales dépendent, l'exécution des lois, force de toutes les autorités, la confiance accordée au gouvernement pour lui donner les moyens nécessaires d'assurer la fortune publique et les propriétés particulières, le respect pour les puissances qui garderaient la neutralité ; nous sentirons, dis-je, combien de tels devoirs nous sont impérieusement commandés par l'honneur de la nation et la cause de la liberté⁵⁶. »

Dans ce discours, Narbonne devait en réalité convaincre une Assemblée législative divisée. D'une part, la majorité favorable au nouveau régime monarchique n'était pas franchement convaincue par le bien-fondé de la guerre, qui pourrait faire perdre à la monarchie son caractère constitutionnel pour un retour à l'absolutisme. À l'inverse, les Girondins, favorables à la guerre mais craignant la trahison du Roi, pouvaient craindre qu'il prenne l'initiative du conflit, qui pourrait renforcer sa position en le plaçant à la tête des armées. Dans ce passage du discours, Narbonne cherche à expliquer aux constituants que la guerre pourrait renforcer le pouvoir central et ramener l'ordre, en réactivant les fonctions de l'État, notamment le prélèvement des impôts, par lequel la dette sera remboursée. À aucun moment l'idée de s'enrichir par la guerre n'est mentionnée ici. Au contraire, même, Narbonne

⁵⁵ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 45.

⁵⁶ Le discours entier peut être lu ici : https://archive.org/stream/discours00unse_91#page/4/mode/2up

reconnaît plus tôt dans le discours que celle-ci nécessitera des fonds, mais que ce sacrifice ne doit pas effrayer les créanciers qui auraient plus à perdre dans l'ambiguïté du statu quo.

Que la perspective de l'enrichissement par des pillages ait été à l'esprit de Narbonne ou pas, il n'en reste pas moins que rien dans le discours déformé par Guillemin n'a la forme de l'aveu qu'il a envie d'y voir. Comme souvent, Guillemin utilise des citations déformées pour étayer ce qu'il veut démontrer.

Par la suite, Guillemin mentionne la déclaration de Pillnitz⁵⁷, en expliquant – à juste titre – qu'elle fut une déception pour les émigrés, dans la mesure où les puissances étrangères, tout en dénonçant la Révolution, ne manifestaient pas d'ardeur à venir la renverser. Il oublie cependant de préciser que les manœuvres des émigrés, notamment les comtes de Provence et d'Artois, donnèrent à la déclaration un impact bien plus fort dans la presse française, tant contre-révolutionnaire que révolutionnaire. Dans un pays où régnait la peur du complot aristocratique organisé avec l'étranger, un tel document ne pouvait qu'inquiéter⁵⁸.

On comprend alors que la situation était plus complexe que ne le reconnaît Guillemin, d'autant que les émigrés ne restaient pas inactifs, et mettaient sur pied ouvertement des armées aux frontières, tandis que la famille royale jouait un jeu complexe pour retrouver ses prérogatives⁵⁹. Quelle qu'ait été la réalité du danger, celui-ci était clairement perceptible par l'opinion sans qu'il y ait eu besoin d'importantes manipulations.

Concédonsons à Guillemin que, pour une partie des révolutionnaires bourgeois, la guerre pourrait aider au retour à l'ordre en consolidant le pouvoir. Encore fallait-il déterminer quel pouvoir, car celui que désiraient les Feuillants (royalistes) n'était pas celui auquel aspiraient les Girondins, et ces groupes-là étaient loin d'être eux-mêmes totalement homogènes. Reste que l'on retrouve, par exemple dans le journal *L'ami des patriotes* l'idée que la guerre permettrait de détruire « les espérances des exagérés⁶⁰ ». De la même manière, Guillemin a raison de rappeler que la mort du maire Simmoneau de Rouen a profondément choqué – et divisé – les classes dirigeantes.

Mais cela fait-il de cet espoir de calme le seul motif de la guerre ? En réalité, les différents partis en ont bien d'autres, notamment les Girondins qui espèrent que, dans le conflit, le roi sera forcé de sortir de son double jeu ; ce qui, d'ailleurs, a fini par se produire. Il

⁵⁷ Déclaration par laquelle les souverains de Prusse et d'Autriche désapprouvaient fermement les événements en France... sans pour autant annoncer d'intervention.

⁵⁸ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 844.

⁵⁹ MARTIN, J.-C., *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Perrin, 2012, p. 304-305.

⁶⁰ *Idem*, p. 305.

néglige également un autre détail : s'il relève que la déclaration de guerre fut adressée à François II, qui venait de succéder à Léopold II d'Autriche⁶¹, il ne signale pas que le nouveau souverain était nettement plus favorable à l'intervention. Tandis que Léopold avait demandé à l'Électeur de Trèves de se soumettre à la demande française de dissoudre les rassemblements d'émigrés, et donc d'éviter le conflit, l'arrivée au pouvoir de son fils fait basculer les équilibres⁶². Une nuance que Guillemin tait, puisqu'elle gêne son tableau. En bref, donc, comme souvent, Guillemin cherche à donner une explication unique à un fait qui en a plusieurs et tord les faits pour qu'ils rentrent dans cette unique grille.

Il faut aussi dire quelques mots du rôle que Guillemin prête à Robespierre. Celui-ci fut, c'est bien connu, un opposant notoire à la guerre, et il n'y a pas lieu de contredire Guillemin sur ce point. Interrogeons en revanche les raisons invoquées par Guillemin pour justifier cette dénonciation :

« Brissot, le 28 décembre, n'a pas caché qu'il tient la guerre pour précieuse à la tranquillité publique. Je le vois venir, dit Maximilien. Il y a deux questions fondamentales que la Constituante n'a pas réglées : l'accueil des pauvres au droit de vote, et leur participation à la garde nationale. La guerre servira de diversion ; une diversion que Robespierre refuse⁶³. »

Guillemin, ici, a recours à un procédé qu'il affectionne (on le retrouvera plus tard appliqué à Danton à propos de Valmy) : la citation imaginée. N'ayant pas de citation de Robespierre appuyant ce qu'il veut démontrer, il se prend à imaginer, sans mettre de guillemets, ce qu'il aurait pu penser. Logiquement, cette pensée imaginaire va dans le sens de ce qu'il veut démontrer, mais il n'a pas de citation pour étayer ce point précis, cette idée que Robespierre voyait dans la guerre une diversion. Il utilisera en revanche quelques lignes plus tard des citations authentiques, mais qui se contentent de démontrer globalement l'opposition à la guerre, ce qui permet de noyer son propos imaginaire. De telles citations de Robespierre existent, mais sont bien ultérieures, et datent du début de 1793, à une époque où il ne condamnait plus la guerre, devenue nécessaire pour défendre la République, mais lui souhaitait une fin rapide⁶⁴.

⁶¹ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 54.

⁶² MARTIN, J.-C., *op. cit.*, p. 307.

⁶³ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 48.

⁶⁴ BELISSA, M., « Robespierre et la guerre », dans BIARD, M., BOURDIN, P., *op. cit.*, p. 104.

Si Robespierre dénonçait la guerre en 1791/1792, c'était pour une autre crainte, bien plus immédiate, celle qu'un conflit puisse être récupéré par la monarchie pour renforcer le pouvoir exécutif, ou encore qu'un général (il cite fréquemment La Fayette) en tire profit pour affirmer sa supériorité. Il est du reste probable que l'éducation classique de Robespierre lui rappelle en cela les déboires de la fin de la République romaine. La guerre que dénonce Robespierre, c'est donc cette guerre désirée par le roi, dont il a percé à jour les intentions⁶⁵.

Enfin, revenons sur les conclusions de Guillemin, appelées à prouver que cette guerre était avant tout guidée par l'appât du gain :

« La guerre de rafles nourrissantes conçue par les Girondins et qui, comme on ne pouvait que trop le prévoir, débuta par de pénibles revers pour l'armée française, ne commença à rapporter qu'au printemps 1794. Le grand Carnot qui partage avec Cambon l'admiration vénérante de Michelet, adresse aux généraux qui, en Belgique comme en Rhénanie, se couvrent désormais de gloire, les instructions les plus éloquents : « Prenez tout. Il faut vider le pays. » Ou encore : « Montrez à vos soldats les richesses de l'Allemagne. » Et Carnot veille à ce que soient organisées, en Rhénanie, des « agences d'évacuation », afin que le brigandage systématique des occupants porte convenablement ses fruits. Si j'insiste sur ces documents trop peu connus, c'est qu'ils sont de deux ans antérieurs au fameux appel adressé, le 10 avril 1796, par le jeune Bonaparte, aux trente mille hommes de son armée d'Italie. »

Il est intéressant de voir ici que ces preuves à charge datent de la fin de la Convention montagnarde, au moment où Carnot s'éloignait des Montagnards et s'impliquait de plus en plus dans la guerre ; et que cette politique fut surtout menée ensuite, par le même Carnot – entre autres – durant le Directoire, où la guerre était effectivement devenue un moyen de renflouer les caisses (qui le furent cependant avec difficulté, et nécessitèrent la banqueroute des deux-tiers de la dette, au probable grand dam des rentiers). Bref, ces preuves avancées par Guillemin ne peuvent refléter l'état d'esprit des promoteurs de la guerre en 1791/1792 qui n'étaient alors plus au pouvoir... et souvent morts entre temps.

Guillemin concevait son écriture de l'histoire comme une instruction judiciaire, recherchant dans les documents les témoignages à charge. Force est d'avouer, en conclusion de l'analyse de ce chapitre, qu'il n'hésitait pas, pour ce faire, à modifier des citations et à les sortir de leur contexte pour pouvoir étayer l'argument qu'il exposait.

⁶⁵ *Idem*, p. 100-102.

Dans le fond, les deux idées qu'il défend ne sont pas dénuées d'intérêt. Celle selon laquelle la Cour a poussé à la guerre pour son propre intérêt est, du reste, depuis très longtemps appuyée et il se sert, encore une fois, de l'homme de paille Michelet pour donner l'impression d'apporter une idée sortant de l'histoire « sérieuse ».

Celle, en revanche, selon laquelle les révolutionnaires bourgeois auraient voulu la guerre par désir d'argent et d'ordre est caractéristique de Guillemin. Oui : ce désir d'argent et d'ordre fut *une* des raisons qui ont joué dans la déclaration de guerre ; il est indéniable que certains, alors, l'avaient à l'esprit. Dire, comme le fait Guillemin, que les autres raisons étaient totalement fallacieuses revient en revanche à remplacer une vision simplifiée par une autre, car le désir d'exporter la Révolution fut réel (du reste, même Robespierre n'était pas opposé à l'idée d'aider d'autres peuples déjà entrés en révolution) et le danger incarné par les puissances étrangères étaient clairement tangible. Qui peut garantir que, une fois leurs enjeux territoriaux réglés en Pologne, l'Autriche, la Prusse et la Russie ne se seraient pas tournées vers la Révolution ? Que nous connaissions la suite de l'histoire ne signifie pas que ceux qui ont vécu les événements pouvaient tous la prévoir. La téléologie est une autre des failles de Guillemin, qui lit souvent les événements en fonction de ce qui a suivi... ce qui est justement un écueil à éviter pour tout historien, autant que possible.

Chapitre III : L'expérience du délire : la République, le suffrage universel et des fusils pour la canaille

Dans son troisième chapitre, Guillemin essaie de mettre en scène le difficile équilibre entre l'insurrection populaire nécessaire pour faire tomber la royauté et, d'autre part, la peur des « gens de bien » de voir ensuite la « canaille » se retourner contre eux. Pour Guillemin, Danton se fait ici l'artisan principal de la protection de la propriété en éloignant les pauvres de Paris... en les envoyant à la guerre.

Le chapitre débute sur les déboires rencontrés par la France en guerre et le renvoi par Louis XVI du ministère jacobin qui avait servi à déclencher le conflit. Comme Guillemin le précise, on se débarrasse de « ces infréquentables Jacobins auxquels on n'a prêté le pouvoir un instant qu'afin qu'ils prennent la responsabilité de la guerre. À présent, qu'ils s'en aillent, et

que l'on revienne, aux Tuileries, à des ministres de bon ton⁶⁶. » Il insiste ensuite sur ce qui en découle : la préparation de l'insurrection du 20 juin :

« Fureur des éconduits qui préparent aussitôt, avec la collaboration d'auxiliaires efficaces, comme Santerre, une manifestation plébéienne qui devrait contraindre le roi à restituer leurs portefeuilles au trio Roland-Clavière-Sevrin. Robespierre désapprouve l'entreprise ; et on le comprend, car l'insolence est belle de mobiliser la canaille en faveur de particuliers tout à fait résolus, on le sait, à maintenir les pauvres dans leur état d'exclusion civique. Les ministres déchus ne tiennent aucun compte de son opposition et, docile à leur poussée, la foule faubourienne envahit les Tuileries, le 20 juin. »

Ici, Guillemin livre une explication assez tronquée à la journée du 20 juin. Elle n'aurait pour but que de sauver la tête des ministres jacobins, futurs Girondins et « gens de biens » par excellence. En réalité, le mal était plus profond. Outre la formation d'un ministère feuillant, Louis XVI refusait en effet de sanctionner des décrets demandés par l'Assemblée pour s'adapter à l'urgence de la situation, notamment l'appel à des troupes fédérées. S'ajoutait également l'émergence d'un courant démocratique dans la population parisienne, réclamant le suffrage universel et la mobilisation permanente des sections parisiennes : ces mouvements de gauche étaient donc, eux aussi, prêts à l'insurrection⁶⁷.

Surtout, une lettre de La Fayette lue à l'Assemblée quelques jours avant la manifestation du 20 juin ne peut qu'accroître les craintes parisiennes : il y fustige les « l'anarchie » entretenue par les anciens ministres girondins, susceptible de conduire le pays au chaos, et prévient que ces ennemis de l'intérieur sont aussi dangereux que ceux de l'extérieur. Pour les Girondins et, logiquement, pour ceux qui se trouvent alors à leur gauche, l'avertissement est clair et la peur d'une tentation césariste de La Fayette ne peut qu'être présente. La journée du 20 juin est donc loin d'être une simple instrumentalisation de la population pour défendre un gouvernement qui la méprise, comme voudrait le faire penser Guillemin⁶⁸.

Et Robespierre, dans tout cela ? Guillemin a raison d'affirmer qu'il désapprouve l'entreprise, mais ce n'est pas parce qu'il a percé à jour une sombre manœuvre des ministres déchus. Non, comme le signale Hervé Leuwers dans sa biographie de l'Incorruptible, sa crainte est surtout que l'insurrection ne soit prématurée et qu'il ne s'agisse d'un piège venant du Roi

⁶⁶ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 64.

⁶⁷ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p.608.

⁶⁸ *Idem.*

et de La Fayette pour renforcer leur pouvoir en répondant par la force. Du reste, sa position sur la question insurrectionnelle évolue bien vite lorsqu'il constate que la majorité feuillante (royaliste, donc), de l'Assemblée législative est réticente à intervenir contre La Fayette⁶⁹.

Comme souvent, Henri Guillemin prend donc un événement auquel il impose une grille de lecture (ici, Robespierre, seul lucide face aux manœuvres des ministres de droite utilisant le peuple à leur profit) et élimine grâce à ce tamis tous les éléments qui pourraient ajouter de la nuance à son propos... Or, l'Histoire n'a jamais une grille de lecture absolue et, en la matière, la nuance est souvent essentielle pour tout saisir. Non, la journée du 20 juin 1792, sorte de répétition générale de la prise des Tuileries, ne fut pas qu'une grotesque manipulation, et elle révélait bien des choses sur les tensions et contradictions alors en jeu à Paris.

Peu de choses à redire, en revanche, sur le récit que Guillemin fait ensuite des événements conduisant au 10 août et qui reste somme toute classique. S'il ironise sur les craintes d'un coup de force entrepris par Louis XVI (« Le pauvre homme en est bien incapable⁷⁰ »), il balaie bien vite la manière dont la mort de 400 sans-culottes durant la prise des Tuileries acheva de monter l'opinion contre le roi. Passons également sur la manière assez rapide et peu nuancée avec laquelle il revient sur l'opposition entre la Commune insurrectionnelle et l'Assemblée législative : le sujet est plus complexe, mais Guillemin l'instrumentalise finalement assez peu⁷¹.

Ce qui importe pour Guillemin, c'est de rapidement cerner un individu responsable des maux qui vont suivre : Danton. Guillemin a la plus grande des difficultés à concevoir le côté collectif de la Révolution car toute sa lecture de l'Histoire se fait autour de la bonne ou mauvaise volonté des acteurs principaux. Son *Silence aux pauvres* est donc le récit d'une opposition caricaturale entre Danton et Robespierre, opposition qui n'est, dans les faits, devenue réellement marquée qu'après leur mort⁷². Le personnage de Danton a surtout l'avantage, pour Guillemin, de lui permettre de retourner l'historiographie « classique » (pas tant celle des universitaires que celle de l'école de son enfance, « l'homme de paille » dont on a parlé en introduction, et qui, aujourd'hui encore, oppose le sympathique Danton au froid Robespierre). Danton incarne ainsi la corruption, la trahison, la défense des possédants là où, en réalité, c'est tout un système qu'il faudrait analyser, dont Danton ne fut qu'un rouage parmi beaucoup d'autres (de même, d'ailleurs, que Robespierre). Guillemin comprend à peu près

⁶⁹ LEUWERS, H., *Robespierre*, Fayard, 2014, p. 225.

⁷⁰ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 69.

⁷¹ Sur le sujet, voir les premiers chapitres de DUPUY, R., *La République jacobine (1792-1794)*, Seuil, 2005.

⁷² LEUWERS, H., « Danton et Robespierre, le duel réinventé », dans BIARD, M. et LEUWERS, H. (dir.), *Danton, Le Mythe et l'Histoire*, Armand Colin, 2016, p. 141-153.

que le rôle de Danton lorsqu'il devient ministre de la Justice à la chute du roi est « d'épargner à la classe politique une scission qui serait particulièrement inopportune⁷³ ». Mais il ne voit pas en quoi cet enjeu est alors crucial, en particulier pour la Commune insurrectionnelle : il s'agit pour celle-ci d'assurer sa survie face à l'Assemblée législative, encore au pouvoir pour un mois et, surtout, de permettre au pays de tenir contre les ennemis coalisés qui risqueraient de renverser la Révolution.

Le premier point fortement imputé à Danton concerne les massacres qui furent perpétrés par la population dans les prisons parisiennes au début du mois de septembre 1792, par crainte d'un complot contre-révolutionnaire. En tant que ministre de la Justice, mais surtout par la suite en tant que député, Danton tenta longtemps d'obtenir des procédures efficaces contre les traîtres et autres individus potentiellement dangereux, afin d'éviter que la population ne se fasse justice elle-même. Cette position peut être résumée par sa déclaration : « Soyons terribles pour dispenser le peuple de l'être ». De même, Danton légifera à plusieurs reprises ses insurrections et cette justice populaire. Que lui est-il donc reproché ?

« Mais la Justice ? Mais Danton, qui précisément dirige la Justice de l'État ? Danton se tait. Danton ignore. Danton ne veut pas savoir. Délibérément il laisse se déployer le massacre. Mme Roland prétendra qu'interrogé, sollicité d'intervenir, Danton aurait répondu : « Je me fous des prisonniers. » Possible. J'inclinerais à dire, probable même ; mais Danton, dans toute affaire épineuse, n'écrit rien, jamais rien ; c'est chez lui un système sans faille ; il assure toujours avec soin ses arrières⁷⁴. »

Intéressant de voir ici Guillemin reprendre les accusations qui ont émané, après Thermidor, des Girondins survivants et des Thermidoriens, puis des contre-révolutionnaires, pour dénoncer le rôle de Danton dans les massacres. Que l'on en sache peu sur les actes de Danton pendant les massacres, qu'il n'ait pas agi, n'est en réalité pas incohérent avec les positions qu'il défendait alors : celles selon lesquelles la justice populaire est acceptable quand le gouvernement ne fournit pas d'alternative acceptable pour la population. C'est dans ce cadre qu'il défendit, par exemple, l'élection des juges par le peuple, le 22 septembre à la Convention⁷⁵. Mais, à dire vrai, une réaction ferme de la part de Danton contre les massacres de septembre n'aurait-elle pas, justement, été un moyen de réduire le peuple au silence ?

⁷³ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 75.

⁷⁴ *Idem*, p. 78-79.

⁷⁵ Sur Danton et les massacres de Septembre dans l'historiographie, voir SIMIEN, C., « Un ministre face aux massacres de septembre 1792 », dans BIARD, M. et LEUWERS, H. (dir.), *op. cit.*, p. 55-69.

Guillemin ne peut donc pas lui reprocher de l'avoir laissé s'exprimer ; à moins qu'il n'y ait eu arrière-pensée. Arrière-pensée qu'il exprime ensuite :

« Pour Danton, pour Roland, comme pour la Législative dans son ensemble, c'est une bonne chose, après tout, ces massacres dans les prisons. Un moindre mal en tout cas. La question centrale, posée depuis l'été 1789 est constamment obsédante : Gare à l'anarchie ! Veillons à la sécurité des fortunes, elle est devenue soudain, le 10 août, d'une actualité virulente. Pourvu, pourvu que les monstres à qui sourit la Commune et qui pourrissent et décomposent la chère et si précieuse garde nationale bourgeoise [...], pourvu que ces loqueteux ne profitent pas des circonstances pour procéder à des récupérations individuelles ! Exutoire, providentiel exutoire, l'épuration des prisons. Des assassinats sont infiniment moins graves que ne le seraient des attentats à la Propriété. Tant que la canaille s'occupe des aristocrates en prison, elle ne songe pas au pillage des hôtels particuliers. L'essentiel reste sauf. N'en doutons pas, telle est la secrète pensée, réconfortante, que partagent tacitement tous les gens raisonnables. Les Girondins, comme les autres, passeront l'éponge sur la flaque de sang du 2 au 5 septembre 1792. Un triste épisode, certes, mais qui rendit tout de même un inappréciable service à la classe possédante⁷⁶. »

Ce passage est un des plus purs exemples de la manière dont Guillemin peut parfois arriver à faire passer insidieusement et sans preuves une supposition pour un fait assuré. Car, dans tout le passage, aucune preuve de ce qu'il avance. Il déroule ce qui serait logiquement – selon lui – la pensée des protagonistes (ici, Danton et Manon Roland regroupés dans une même pensée) et, sans avoir rien prouvé, il affirme qu'il n'y a pas à en douter. Doutons-en, pourtant. Les intéressés étaient-ils si rassurés ? Voici ce qu'écrivait, au contraire, Manon Roland dans une lettre du 9 septembre : « Mon ami⁷⁷ Danton conduit tout ; Robespierre est son mannequin, Marat tient sa torche et son poignard ; ce farouche tribun règne et nous ne sommes que des opprimés, en attendant que nous tombions ses victimes⁷⁸. » Si les faits que décrivent les courriers de Roland sont fantaisistes (elle y décrit une « petite armée » mise en place par le trio montagnard et des exactions qui n'ont en réalité jamais existé), ces phrases montrent bien, en réalité, que ces journées ne risquaient pas d'être à ses yeux une « bonne chose ». Pour la majorité des Girondins, cependant, les massacres de septembre sont une

⁷⁶ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 80-81.

⁷⁷ Il s'agit là d'un trait d'ironie : Manon Roland le déteste et le décrit dans une lettre précédente comme le chef de la « horde ».

⁷⁸ SIMIEN, C., *art. cit.*, p. 65.

nécessité. Non pas car ils ont « protégé la propriété » comme dans le fantasme de Guillemin, mais parce que le péril contre-révolutionnaire est alors réel – le fait qu’il n’ait pas triomphé n’enlève rien à la chose. Une fois la tempête passée, en revanche, dès le mois suivant, les Girondins n’auront pas de mots assez durs pour accuser Danton de ces massacres qui ont, par ailleurs, fortement inquiété en province.

Vient ensuite la deuxième accusation portée contre Danton, cette fois-ci dans son rôle d’organisateur de la défense nationale. Le recrutement massif de volontaires n’aurait-il pas pour but de vider Paris de ses pauvres ? Guillemin pense en avoir trouvé la preuve à travers une citation de Roland, alors ministre :

« Il est trop bavard, Roland-le-vieux, et n’a pas les vigilantes précautions de Danton. Il va mettre par écrit ce qu’il devrait savoir ne confier qu’oralement, et dans un murmure, à des intimes. Et nous pourrons lire aujourd’hui de sa main ces lignes inouïes tant elles en disent long : les volontaires de septembre, ah ! qu’on les envoie au plus vite « *aussi loin que leurs jambes pourront les porter ; sans cela, ils reviendront ici pour nous couper la gorge*⁷⁹ ». »

Comme à son habitude, Guillemin cite ses éléments à charge sans indiquer leur provenance. Roland l’a écrit, mais ne vous avisez pas de chercher où ! Actuellement, une recherche Google associant « Roland » et « aussi loin que leurs jambes » ne fait apparaître que des résultats liés au livre de Guillemin et *une* citation, légèrement différente, dans un livre britannique numérisé datant de 1793, *The Conduct of France Towards Great-Britain Examined*, par William Augustus Miles⁸⁰. On y lit uniquement la première partie de la citation, la crainte du « tranchage de gorge » n’apparaissant pas dans cette version. Selon Miles, en réalité, cette citation concernait les armées en général et s’appliquait à la peur de voir un général populaire instaurer une dictature militaire si son armée approchait de Paris. Dans la France révolutionnaire, cette peur est effectivement commune : Roland, comme Robespierre et bien d’autres, dispose d’une culture classique et est bercé des souvenirs de la République romaine et de sa fin sous les coups de généraux devenus trop puissants.

⁷⁹ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 83.

⁸⁰

https://books.google.fr/books?id=W9eAAAAcAAJ&pg=PA36&lpg=PA36&dq=Roland+aussi+loin+que+leurs+jambes+pourront+les+porter&source=bl&ots=p_BeAQeslb&sig=f1YMY-kB1SGOttyGWJUKor0Nng&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjoyqWr4LHUAhVpB8AKHfKODZwQ6AEIKjAB#v=onepage&q=Roland%20aussi%20loin%20que%20leurs%20jambes%20pourront%20les%20porter&f=false

De plus, la citation de Roland, si elle avait le sens que Guillemin lui donne (et en supposant que son contexte ne lui en donne pas un tout autre) ne prouve en aucun cas que la mobilisation invoquée par Danton avait pour autant ce but (ceci d'autant plus que Danton et les Roland étaient ennemis politiques). En réalité, cette mobilisation relevait surtout d'une technique de la dernière chance : plus d'hommes étaient nécessaires pour gagner la guerre et l'inaction aurait été, elle aussi, une trahison. Qu'aurait écrit Guillemin si aucun volontaire n'avait été levé et si la guerre avait été perdue, ouvrant la route à la contre-révolution ?

D'autre part, enfin les révolutionnaires étaient conscients de l'importance de garder également des « patriotes » sur place à Paris en cas de coup dur et, dans son discours du 2 septembre appelant à la mobilisation, Danton avait d'ailleurs rassuré en précisant que tous les volontaires ne viendraient pas de la capitale. Que le départ d'une partie de la population contribue à apaiser la situation à Paris est évident ; que ce départ ait été organisé avant tout dans ce but, en revanche, n'est qu'une spéculation.

De façon intéressante, Jean-Clément Martin explique que le même genre de technique fut d'ailleurs utilisé, cette fois-ci de façon plus probante, un an plus tard par la Convention montagnarde pour relâcher la pression des sans-culottes sur les comités et l'assemblée en les envoyant loin de Paris, notamment, en Vendée⁸¹. Guillemin n'en parlera pas, cependant, car cette fois-ci, c'est Robespierre et ses alliés qui y trouvaient un avantage face à leur gauche, gauche que Guillemin préfère passer sous silence, comme on le verra.

Vient, enfin, le morceau de bravoure du chapitre, ce récit de la bataille de Valmy, à laquelle Guillemin n'a visiblement pas compris grand-chose et au sujet de laquelle il se contente de reprendre, avec quelques subtilités personnelles, l'historiographie royaliste. Il commence par exposer le problème :

« N'empêche que reste le problème de la guerre elle-même, qui paraît bien tourner très mal. Danton sait parfaitement qu'accepter un choc, sur le terrain, entre des bataillons français débilés, à peine encadrés, et la formidable infanterie prussienne célèbre dans toute l'Europe depuis ce qu'en a fait Frédéric II, c'est aller au-devant de cette catastrophe escomptée par Louis XVI et dans laquelle la cour mettait tous ses espoirs. À tout prix éviter cela. *De l'audace ?* Phrase de théâtre, ce serait folie. Mais l'adresse, l'astuce, l'esquive peuvent – qui sait ? – encore tout sauver⁸². »

⁸¹ Voir dans cette conférence, vers 40 minutes. https://www.youtube.com/watch?v=DgYiy00_m-s

⁸² GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 84-85.

Pour Guillemin, donc, la chose est entendue : la guerre ne peut se gagner sur le champ de bataille, et tout va se jouer ailleurs, dans l'ombre. C'est également le point de vue qui fut développé par les contre-révolutionnaires pour qui il était impossible qu'une armée débarrassée d'une partie de ses cadres royalistes, pire, une armée devenue républicaine, remporte une bataille. Plus encore, si l'armée française avait tenu bon, alors cela signifiait que, contrairement aux espoirs de la contre-révolution, le pays n'attendait pas sa « libération » par l'ennemi. De fait, la victoire de Valmy ne pouvait sortir que d'une véritable magouille tenue secrète, et la bataille ne pouvait avoir été qu'un simulacre.

Mais l'armée était-elle si « débile » ? Certes, son organisation laissait encore à désirer mais, après Valmy, il y eut une guerre, que les troupes françaises ont su conduire et ne pas perdre même lorsque de nouveaux ennemis intérieurs et extérieurs se sont présentés. En réalité, déjà avant la bataille de Valmy, l'approvisionnement des troupes et l'organisation de l'armée étaient en cours de réforme et en progrès. La situation restait critique, mais pas au point d'avoir une armée totalement « débile ». Inversement, en face, l'armée prussienne avait subi des attaques préalables de guérilla par les paysans des régions qu'elle avait traversées, et subissait une épidémie de dysenterie et des difficultés de ravitaillement. Or, la guerre au XVIII^e siècle tuait souvent autant, voire plus, par les maladies et le manque d'approvisionnement que par les batailles elles-mêmes. Si Guillemin voit dans Valmy un simulacre, c'est aussi parce qu'il n'a pas conscience que la guerre telle qu'on la fait alors est très différente de ce qu'elle sera, ne serait-ce que quelques années plus tard. C'est en effet avec les guerres de la Révolution et surtout de l'Empire que naissent les armées de masses que l'on envoie en bloc à la boucherie. Au contraire, en 1792, la guerre est encore affaire d'économie d'hommes, comme l'explique Jean-Clément Martin :

« Après une suite de manœuvres rapides, les troupes françaises, qui rassemblent cinquante-sept mille hommes, se retrouvent face à l'armée prussienne, qui en aligne vingt-mille commandés par le duc de Brunswick. La guerre se mène encore selon les règles consacrées, les généraux cherchant à occuper des positions stratégiques plutôt qu'à se livrer à des chocs frontaux. Les manœuvres jouant leur rôle de dissuasion, les combats n'ont lieu qu'en dernier recours, sans impliquer la totalité des forces en présence. Les réserves et les corps en observation n'interviennent que lorsque les chances d'une opération sont garanties, pour éviter des pertes et conserver une puissance par la suite⁸³. »

⁸³ MARTIN, J.-C., *op. cit.*, p. 337.

On le comprend donc bien, la bataille n'était pas une fin en soi. Guillemain évalue Valmy à l'aune de la guerre moderne. Or, que s'y est-il passé ? Après une journée de canonnade survint une tentative d'offensive des Prussiens. Guillemain ironise sur ce qui se passa alors :

« Se répandit ensuite, par les soins d'une propagande bien menée, la légende assez bouffonne, de l'infanterie prussienne prête au combat, sur le point d'attaquer, mais soudain pétrifiée par l'immense clameur des soldats français ; Kellermann [l'un des généraux français] a brandi son chapeau du bout de son épée ; ses soldats ont suivi son exemple avec leurs baïonnettes, et ce « *Vive la Nation !* » collectif a té saisissant, effrayant. Goethe lui-même se laissera prendre à ce conte martial, et Jaurès croira pouvoir loyalement célébrer la grande *victoire psychologique* de la République⁸⁴. »

La bataille fut en réalité bien plus complexe qu'il ne veut bien le croire, comme le montre le recueil de nombreux témoignages établi par Jean-Paul Bertaud⁸⁵. D'une part, évoquons la canonnade que Guillemain juge cyniquement avoir eu pour but de faire « un nombre correct et indispensable de victimes. Cinq cents environ, dans l'ensemble⁸⁶. » Cette bataille était en réalité la première à impliquer une si grande concentration d'artillerie et inaugurait une façon plus moderne de faire la guerre, par un bombardement massif, qui s'accompagna notamment de l'assourdissante et meurtrière explosion d'une réserve de poudre française. Si le sol humide limita les dégâts de la canonnade, elle n'en joua pas moins un grand rôle. En réalité, c'est même aux canons français que plusieurs témoignages prussiens attribuent la reculade finale ! De même, si les cris des Français n'ont certainement pas suffi à effrayer les Prussiens, le fait que l'armée française (supposée « débile ») ait campé sur ses positions sans défaillir malgré son peu d'organisation estimé suffisait à prévenir l'état-major prussien que le combat serait ardu, donc peu judicieux, d'autant que l'armée française était plus nombreuse et mieux positionnée. De plus, cette ferveur des défenseurs ne s'exprima pas qu'à Valmy : quelques jours plus tard, les Autrichiens durent à leur tour lever le siège à Lille, les habitants résistant plus que prévu⁸⁷.

Guillemain n'a pas (ou ne veut pas avoir) connaissance de ces éléments. Pour lui, la bataille a été une manipulation, fruit d'un accord entre Brunswick et, suppose-t-il, Danton. Après avoir évoqué les sympathies de Brunswick pour les Lumières et sa possible adhésion à la

⁸⁴ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 88-89.

⁸⁵ BERTAUD, J.-P., *Valmy*, Folio, 1970, réédité en 2013.

⁸⁶ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 88.

⁸⁷ MARTIN, J.-C., *op. cit.*, p. 339.

franc-maçonnerie (il ne reprend cependant pas l'hypothèse du complot spécifiquement franc-maçon, très appréciée à l'extrême-droite), il évoque ce qui est selon lui « un fait établi » :

« Le ministre des Affaires étrangères Lebrun (un homme que Danton domine) peut écrire, dans une dépêche, sachant qu'il dit vrai, que Brunswick conduit à *regret* sa guerre à la France. [...] Quant à l'argument que Danton, par l'entremise de Lebrun et d'agents spéciaux présente à Frédéric-Guillaume pour le convaincre de suspendre son invasion et même d'y renoncer, le voici : Attention ! Attention ! Prenez garde ! Dans l'état de nerfs où sont les excités parisiens, nombreux et incontrôlables, si vos troupes avancent sur Paris, si vos uhlands apparaissent aux abords de la capitale, le gouvernement français, en dépit de ses propres vœux, sera totalement impuissant à empêcher, du côté du Temple, où sont captifs le roi et sa famille, une ruée populaire irrésistible [...] ⁸⁸. »

On retrouve ici cette capacité à Guillemin à jouer de l'ambiguïté de son récit. Insidieusement, il part d'un point factuel : le ministre Lebrun-Tondu fut effectivement partisan de la paix avec la Prusse et négocia secrètement dans ce sens, après Valmy ; puis l'incruste dans son raisonnement. Puisque Lebrun et Danton étaient dans le même gouvernement, supposons que ce dernier le dominait ! Peu importe si, en réalité, dès la fin 1792, Lebrun était fortement dénoncé Danton et Robespierre, et les Montagnards en général ⁸⁹. Une fois cette complicité affirmée, même sans preuve, il n'est plus compliqué de montrer que les négociations étaient le fruit de Danton lui-même et qu'elles ont abouti. C'est ainsi que, sans avoir fourni aucune preuve, aucun élément tangible, Guillemin parvient à dérouler ensuite le discours qu'aurait pu tenir Danton dans cette situation... en le traitant comme un fait affirmé.

Plus intéressant encore, ce discours rejoint les intentions que Guillemin prête également aux négociateurs de la paix de 1871 (toujours avec la Prusse) et à ceux de l'armistice de 1940 : à chaque fois, se retrouverait le désir des « gens de biens » de s'allier avec la puissance étrangère pour mater les velléités populaires. Le souci est que, dans le cas de Valmy, Guillemin est totalement dans le faux. Il dénonce ensuite les négociations, connues cette fois-ci, bien que teintées d'ombre, qui se tinrent ensuite entre le général Dumouriez et Brunswick et qui aboutirent à la retraite de l'armée prussienne sans gêne de la part des troupes françaises. Mais en réalité, une telle procédure n'est pas bien surprenante et rentrait totalement dans les codes de la guerre à l'époque ⁹⁰. De plus, c'était un moyen d'espérer

⁸⁸ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 86-87.

⁸⁹ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 658.

⁹⁰ MARTIN, J.-C., *op. cit.*, p. 338.

obtenir un répit voire, dans l'idéal, une paix avec la Prusse pour se concentrer sur les armées autrichiennes qui, elles, restaient impliquées. Mais Guillemin connaît la suite de l'histoire : il sait que, finalement, Dumouriez a trahi quelques mois plus tard. Et il lui mêle donc, dès Valmy, la complicité de Danton. On reviendra sur leur association dans le chapitre suivant.

Ce chapitre-ci, pour sa part, se termine par une conclusion claire : Danton a rempli son office, selon Guillemin :

« La Convention a tenu sa première séance le 21 septembre, et Danton prononce un discours où figurent les mots-clés qu'exige le moment : Peuple français, sois rassuré ! Voici la République. Tu n'as que des bienfaits à attendre d'elle, et quant aux propriétés, quelles qu'elles soient, elles seront *éternellement* respectées, protégées. Cet adverbe est inusuel dans la langue juridique. Mais, pour l'apaisement des esprits au lendemain d'une aventure pareille à celle du 10 août, rien ne saurait être excessif dans la solennité des promesses concernant la fortune acquise, sa liberté d'accroissement et sa pleine sécurité⁹¹. »

Comme à son habitude, Guillemin ne donnera pas de citation précise : ce serait trop simple. Cela évite d'avoir à en étudier le contexte et à l'analyser, ce qui est pourtant la base du travail de l'historien. Or, voici le discours original :

« On a paru croire, d'excellents citoyens ont pu présumer que des amis ardents de la liberté pouvaient nuire à l'ordre social en exagérant les principes eh bien, abjurons ici toute exagération; déclarons que toutes les propriétés territoriales, individuelles et industrielles seront éternellement maintenues. Souvenons-nous ensuite que nous avons tout à revoir, tout à recréer; que la déclaration des droits elle-même n'est pas sans tache, et qu'elle doit passer à la révision d'un peuple vraiment libre. »

C'est un discours plein de précautions, à une époque où Danton et ses compagnons de la Montagne sont en situation difficile : ils ont un solide appui à Paris, mais beaucoup moins dans les campagnes qui se sont, elles aussi, exprimées au suffrage universel. De surcroît, les Girondins commencent à leur livrer une guerre qui se fera à mort et, dans cette guerre, il implique avant tout de présenter l'ennemi comme un danger aux yeux d'un nombre suffisant de citoyens pour qu'une exécution paraisse acceptable. Jaurès l'a d'ailleurs bien compris lorsqu'il analyse ce discours dans son *Histoire socialiste* :

⁹¹ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 90.

« Ici, il y a des socialistes qui s'écrient : Voilà bien le caractère bourgeois de la Révolution ! Voilà bien son esprit de classe ! À peine est-elle réunie en pleine tourmente intérieure et extérieure, à quoi pense-t-elle ? À quoi pense Danton, son inspirateur le plus véhément ? À défendre la propriété, à la proclamer éternelle. [...] Mais qui donc a soutenu le contraire ? Quel est le socialiste, s'il est fidèle à la méthode historique, qui reprochera à la Convention de n'avoir pas proclamé l'idéal communiste et prolétarien, avant que les conditions économiques et intellectuelles en fussent réalisées ? [...]

Le devoir des conventionnels était de défendre, de sauver la société nouvelle qui s'affirmait par la Révolution : ce n'était pas d'anticiper sur une Révolution nouvelle dont nul à cette heure n'avait la formule, et qu'aucune classe n'était prête à porter. À cette date, toute menace à la propriété était réactionnaire : elle ne pouvait que servir les ennemis de la Révolution, sans ouvrir un ordre nouveau. Il ne s'agissait point d'une transformation communiste de la propriété, mais de je ne sais quel partage incohérent ou quel pillage anarchique et grossier.

Non, la Convention, en mettant la propriété sous la protection de la nation, ne faisait point acte d'égoïsme bourgeois. Une classe n'est égoïste que lorsqu'elle s'oppose, dans son intérêt étroit, à l'avènement d'une forme sociale nouvelle, préparée par le mouvement des choses et par le travail des esprits⁹². »

En réalité, comme le souligne Jaurès peu avant ce passage, Danton devait ici défendre la Montagne aux yeux des Girondins, et rassurer à son sujet, de façon à mieux pouvoir passer à l'offensive. Robespierre lui-même, d'ailleurs, arborait des positions proches. En effet, les risques courus par la propriété dont parle Danton, c'est la loi agraire que craint une partie de l'opinion. Or, cette loi agraire, Robespierre comme Danton y restèrent radicalement opposés.

En réalité, Guillemin transforme ici un discours politique, avec un but précis, en révélateur d'un dogme indépassable pour son orateur. Or, tout historien et, devrait-on espérer tout citoyen sait qu'un discours politique est rarement une doctrine fiable et immuable... Chez Guillemin, il peut l'être, s'il va dans le sens de sa démonstration... En réalité, que Danton affirme ici que la Montagne ne représente pas le danger anarchiste dénoncé par les Girondins ne signifie pas qu'il appliquait depuis les origines un programme visant à faire taire les pauvres pour rassurer « les gens de bien ». Au contraire, son parcours politique, comme celui de Robespierre, fut fait de subtilités, d'avancées et de reculs, de compromis, qui les rendent parfois difficiles à appréhender, en particulier sur le terrain économique.

⁹² https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Jaur%C3%A8s_-_Histoire_socialiste,_III.djvu/184 et pages suivantes et précédentes pour l'intégralité du passage.

Chapitre IV: Retour au bon sens en deux temps: le prélude (9 Thermidor), le salut (18 Brumaire)

Dans ce dernier chapitre, Guillemin entend montrer que le temps de la Convention fut celui où les « gens de biens » appartenant à la Gironde et au « Marais » (ou Plaine, cette masse de députés qui ne siégeaient ni avec la Montagne ni avec la Gironde et faisaient évoluer leur position selon la situation) tentèrent de sauver leurs propriétés en luttant pour remettre le peuple à sa place. Pour ce faire, leur outil principal aurait été, encore et toujours, le bien utile Danton, faisant face à Robespierre, unique défenseur – ou presque – de la population. Pourtant, comme nous allons le voir, au-delà des clichés de Guillemin (qui ne sont souvent ici, en réalité, que le reflet inversé des clichés de l'historiographie de droite), cette période recèle trop de subtilités pour qu'on la résume de façon aussi binaire.

Guillemin débute son chapitre par une description de la Convention dont il rappelle qu'elle fut élue avec une abstention massive et que n'y arrivèrent que deux travailleurs. Comme il l'explique, le vote fut en bonne part guidé :

« Les analphabètes abondent dans les campagnes, et les paysans qui ont voté, en petit nombre, l'ont fait sous la conduite des notables locaux, le notaire, le médecin, le nouveau châtelain, tous de grands bourgeois enrichis, comme Danton, grâce aux biens nationaux. Ce sont les compétents, les messieurs qui *savent* puisqu'ils lisent⁹³. »

Cependant, Guillemin oublie d'autres voies d'influences : les clubs et réunions politiques, d'une part, mais aussi le clergé, de l'autre. Ce dernier n'est pas anodin car, tout au long du XIX^e siècle, son influence fut énorme et joua un rôle clair dans l'élection de conservateurs dans bien des campagnes. Notons cependant que la faible représentation des classes populaires n'a en réalité rien de surprenant au vu de l'urgence de l'organisation des élections : en à peine un mois, difficile de créer de nouvelles figures. De fait, les votes sont d'abord allés vers des gens qui s'étaient illustrés à la Convention, à la Législative ou dans la vie politique locale.

Guillemin explique ensuite qu'à l'exception de la « Montagne » composée des quelques députés parisiens, l'immense majorité appartenait « sans l'avouer toujours, à ce centre, discrètement mais extrêmement dilaté, que l'on appelle selon l'amitié ou l'hostilité

⁹³ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 94-95.

qu'on lui porte, la *Plaine*, ou le *Ventre*, ou le *Marais*. Ces gens-là vivent tous dans l'effroi ; ils ont les épaules resserrées, le dos rond, la langue d'une grande prudence⁹⁴. » En réalité, l'historiographie récente relativise beaucoup cette division très simpliste de la Convention (qui Guillemin simplifie ici plus encore en mêlant, de fait, la Plaine à la Gironde, qu'il ne décrit même pas, pour associer les deux en une droite honteuse). Les groupes étaient très poreux et évoluaient selon les votes, mais aussi selon les personnes mises en accusation dans les discours et la défense qui leur était apportée. Très vite, un pôle montagnard et un pôle girondin se sont distingués par leurs positions irréconciliables et leurs attaques à mort, ce qui n'empêchait pas la division d'être très fluctuante, rendant impossible un réel décompte des étiquettes⁹⁵.

Guillemin caricature par ailleurs l'opposition entre la province et Paris :

« La province, dans son ensemble, admet très mal cette injuste, cette absurde domination de Paris qui impose à la France de subir, servilement, les décisions prises par qui ? Non pas même par la capitale mais par une poignée de ses habitants, la part la moins estimable, les démunis, les passifs d'hier, autant dire la canaille⁹⁶. »

Il est vrai que cette opposition entre la capitale et la province existe, pour une raison simple. Ce n'est pas innocemment que les Montagnards ont consacré leurs efforts à la conquête de Paris : durant les années qui suivent, en effet, leur politique sera celle d'un grand jeu d'équilibriste vis-à-vis des sans-culottes, pour les utiliser afin d'appuyer leur programme sans pour autant être dépassés par leurs revendications. Les sections parisiennes pouvaient être mobilisées et former une force de frappe susceptible d'orienter le gouvernement par la force, sans tenir compte de l'avis des députés de provinces qui n'avaient pas le même appui. Est-ce pour autant que les provinces craignaient la Montagne car elle avait l'appui des pauvres ? Guillemin, ici encore, évite toute nuance et oublie que des pauvres existent aussi dans les campagnes, et que leurs besoins étaient bien souvent éloignés (et parfois totalement opposés) à ceux des pauvres des villes – on le verra plus loin avec le maximum des prix. À cela s'ajoute le poids des régionalismes : la nation n'a pas encore la priorité dans le cœur de tout le monde, bien au contraire, et beaucoup lorsqu'on leur demande de se sacrifier au profit de l'approvisionnement des armées ou de la capitale regretteront de ne pas avoir eu plus d'autonomie.

⁹⁴ *Idem*, p. 95.

⁹⁵ DUPUY, R., *op. cit.*, p. 40-41.

⁹⁶ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 96.

Dans les paragraphes suivants, les choses s'enchaînent sans bien que l'on cerne le lien que place Guillemin entre-elles. Il cite d'abord les débats sur la mort du roi, soulignant à juste titre que les Girondins étaient plus circonspects à son sujet⁹⁷. Mais il enchaîne aussitôt sur la création du tribunal révolutionnaire, qu'il attribue au seul Danton. Quel lien entre les deux ? Aucun, en réalité : Guillemin peut ici laisser penser que le tribunal révolutionnaire « responsable de tant d'exécutions » est créé par Danton pour répondre à la « crainte des faubourgs » des Girondins. Or, la réalité est assez éloignée. D'une part, si l'on retient les grands discours du Danton le 10 mars 1793 pour entraîner cette création, la demande est bien plus large et vient de la Montagne en général⁹⁸. Plus encore, le discours de Danton s'inscrit dans le souvenir des massacres de septembre, comme l'explique Annie Jourdan :

« Le 10 mars, Danton conclut les discussions de la veille en démontrant que le tribunal est nécessaire pour combattre la contre-révolution. C'est que « le salut du peuple exige de grands moyens et des mesures terribles ». Comme nombre de ses contemporains, il est persuadé que les massacres de septembre n'auraient pas eu lieu s'il y avait eu un tribunal criminel extraordinaire pour juger au plus vite les suspects⁹⁹. »

Guillemin cherche ici à faire reposer la charge de la création du tribunal révolutionnaire sur le seul Danton, précisant que ce n'est « ni Saint-Just, ni Robespierre » qui en a demandé la création. C'est oublier que Robespierre, comme bien d'autres d'ailleurs, approuve toutes ces mesures de création d'institutions d'exception, bien qu'avec une certaine méfiance sur la manière dont elles pourraient être détournées par ses ennemis (méfiance que lesdits ennemis ont, pour leur part, à son encontre...)¹⁰⁰. Ce tribunal révolutionnaire est donc demandé par les Montagnards, Danton en tête, pour éviter une répétition des massacres de septembre. Ainsi, Guillemin se trouve être bien contradictoire : lui qui, plus tôt, reprochait à

⁹⁷ Il en fait cependant une généralité, tandis que les grandes figures parmi les Girondins furent assez divisées sur le sort de Louis XVI, comme en témoigne le détail de leurs votes. C'est surtout par leur volonté d'un appel au peuple qu'ils se distinguèrent, demandant à ce que le pays entier se prononce sur le sort du Roi, ce qui passa (à juste titre ?) aux yeux de leurs opposants comme une volonté de sauver le souverain.

⁹⁸ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 1046-1047.

⁹⁹ JOURDAN, A., « Terroriste avant la lettre ou terroriste à temps partiel ? », dans BIARD, M. et LEUWERS, H. (dir.), *op. cit.*, p. 103.

¹⁰⁰ LEUWERS, H., *Robespierre, op. cit.*, p. 272. « D'emblée, le tribunal risque d'être instrumentalisé pour dénouer les divisions de la Convention, d'autant plus que les Girondins développent un raisonnement proche de celui de Robespierre ; ils veulent éviter d'être inquiétés, mais se montrent prêts à l'utiliser pour inquiéter le parti inverse... »

Danton de n'avoir rien fait pour éviter les massacres, lui reproche maintenant de prendre une mesure pour éviter qu'ils ne se reproduisent !

Pourquoi ce reproche ? Guillemin y voit une manœuvre de Danton pour se débarrasser de bien encombrants soupçons au sujet de ses rapports avec le général Dumouriez, qui vient de désertre et de passer à l'ennemi en livrant au passage le ministre de la Guerre venu contrôler son action. Difficile de faire mieux, en matière de trahison. Or, Danton avait quelques mois auparavant été envoyé en Belgique comme commissaire de la Convention et, depuis, il défendait le général contre les accusations, ce dont il dut s'expliquer, notamment devant Marat. La menace était donc pour Danton bien réelle mais il y échappa, d'autant plus que ses rapports avec Dumouriez étaient plus ambigus que l'on pourrait le penser, comme l'explique Laurent Brassart :

« Demeure de son expérience belge une ambiguïté : celle de ses liens avec le général Dumouriez. A-t-il toujours œuvré pour protéger le général dans ses intérêts affairistes et ses secrets projets politiques comme lui en feront le procès certains contemporains, dont Marat, ou des historiens célèbres ? Les choses paraissent plus complexes. Danton, à l'instar de ses collègues commissaires, a toujours privilégié aux considérations politiques la résolution la plus efficace des problèmes immédiats qui se posaient, notamment sur le ravitaillement ou le maintien de Dumouriez, lorsque son armée connaissait la débâcle. À chaque fois, son argument, partagé par ses collègues, revenait à considérer que mieux valait un système ou un général imparfaits que le chaos¹⁰¹. »

Dumouriez était donc une sorte de « bâton merdeux » que se passaient les différents partis : Robespierre l'attaquait sur ses relations avec la Gironde, pour endommager la réputation de celle-ci, tandis qu'à l'inverse, la Gironde attaquait Danton sur sa proximité avec le général. Si les choses sont donc moins simplistes que ce qu'en montre Guillemin, il n'en reste pas moins que le fervent engagement de Danton dans la mise en place des structures du gouvernement révolutionnaire s'inscrit aussi dans la guerre personnelle qu'il livre aux Girondins pour sauver sa propre réputation¹⁰².

¹⁰¹ BRASSART, L., « Les équivoques d'un commissaire de la Convention en Belgique (décembre 1792-mars 1793) », dans BIARD, M. et LEUWERS, H. (dir.), *op. cit.*, p. 84. L'auteur souligne également que Danton n'a pas hésité, durant sa mission en Belgique, à appliquer des décrets défavorables aux projets de Dumouriez.

¹⁰² JOURDAN, A., art. cit., p. 104.

Or pour Guillemain, cette offensive n'est que façade puisque il rentre « avec leur accord » au Comité de salut public le 6 avril suivant¹⁰³. Mais, on peut ici aussi faire une lecture bien différente : son entrée au comité est en effet la victoire de sa réorientation stratégique en opposition frontale avec les Girondins, et c'est cette opposition qui lui permet de représenter la Montagne au sein d'un comité majoritairement issu de la Plaine¹⁰⁴. Sa présence est donc bien plus signe d'une concession à la Montagne, aux Jacobins et aux sans-culottes qu'une marque d'amitié entre Danton et les Girondins... dont il continue à faire la cible de ses discours.

Mais, déjà, à peine évoquée cette entrée au comité (dont on ne saura ici guère plus : qu'il y soit suffit à Guillemain, sans qu'on analyse ce qu'il y fait), on saute déjà à autre chose. En effet, voici que le même mois, Robespierre aurait brisé un tabou ultime en s'attaquant à l'esclavage, et donc à la propriété privée. Et Guillemain de citer le discours de Robespierre sur les « cercueils flottants ». Drame : Robespierre « a commis le crime que la Convention ne peut tolérer¹⁰⁵ ». On a déjà cité plus haut l'article de Bernard Gainot nuançant les ambiguïtés de Robespierre sur la question des colonies et de l'esclavage, et soulignant le fait qu'en la matière, il s'inspire beaucoup de la Société des Amis des Noirs. Or, ce que Guillemain ne souligne pas, c'est que le discours de Robespierre sur les « longues bières » (c'est la citation exacte) dénonce non pas l'esclavage, mais la traite, et, surtout, qu'il s'agit d'une reprise des formules d'un discours prononcé plusieurs années auparavant par Mirabeau, et écrit par Clavière. Loin de briser un tabou, Robespierre reprend donc une formule et des idées déjà répandues :

« L'image fait donc partie d'un fonds commun de références des démocrates, et Robespierre ne prend toujours aucune distance avec une cause plutôt portée – du moins pour les principaux animateurs de la Société des Amis des Noirs – par ce qui est devenu, en 1793, le parti de la Gironde¹⁰⁶. »

Pour Guillemain, la Convention aurait su se défendre contre cette tentative de limitation du droit de propriété. Mais, en réalité, un article additionnel mentionne que le droit de propriété « ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables » et que « toute possession, tout trafic qui viole ce principe est illicite et

¹⁰³ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 98.

¹⁰⁴ DE MATHAN, A., « Le chef d'un groupe indulgent ? », dans BIARD, M. et LEUWERS, H. (dir.), *op. cit.*, p. 114-115.

¹⁰⁵ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 99.

¹⁰⁶ GAINOT, B., art. cit., p. 90.

immoral » : implicitement, ici, l'esclavage est donc dénoncé sans pour autant l'être ouvertement. Mais, comme le signale Gainot, c'était alors une question secondaire *y compris* pour Robespierre, qui cherchait alors à isoler la Gironde. De surcroît, aucune mention de l'esclavage n'apparut non plus dans la Constitution montagnarde élaborée deux mois plus tard, après élimination de la Gironde¹⁰⁷.

Ainsi, faire de Robespierre le principal défenseur de l'abolition de l'esclavage est – au mieux – assez osé : ses discours furent sur le sujet fluctuants et, surtout, influencés par la pensée d'autres individus bien plus engagés dans ce combat. Guillemin est ici victime d'un biais fort classique en ce qui concerne l'Incorruptible, qui en fait en tout domaine un être d'exception et un précurseur (positivement, ou négativement dans le cas de la légende noire), en oubliant qu'il n'était pas seul, et n'était pas toujours à l'avant-garde. Il est donc bien gros de prétendre que Robespierre brise ici radicalement un tabou.

Or, le lien avec le paragraphe suivant est tout aussi grossier : Guillemin y passe en effet à la riposte des Girondins, qui appellent à se dresser contre Paris. Il écrit notamment :

« Le Girondin Isnard, hors de lui, le 25 mai 1793, a repris à son compte le Manifeste de Coblenz pour annoncer que, si les propriétaires, à Paris, se voyaient menacés, la Province toute entière se jetterait sur la ville pour *l'anéantir* au point, disait cet orateur inspiré, que plus tard, « *le visiteur des rives de la Seine se demanderait si jamais une cité avait existé là* »¹⁰⁸. »

Ce passage est assez symptomatique des manières de Guillemin qui, partant du vrai, transforme les faits pour faire rentrer les événements dans son schéma. Le vrai, c'est l'odieux discours d'Isnard qui menace effectivement Paris de destruction dans son discours du 25 mai, causant un grand et justifié tumulte à la gauche de l'assemblée. Le faux, c'est le motif qu'y donne Guillemin. Les menaces ne seront pas mises en action « si les propriétaires, à Paris, se voyaient menacés » mais s'il devait être porté atteinte à la Convention en général¹⁰⁹.

Il convient de replacer cet événement dans son contexte : la lutte contre les Girondins et Montagnards est alors à son paroxysme, avant tout pour des questions politiques. C'est un combat à mort que les deux factions se livrent, les Girondins comptant sur le soutien de la province, tandis que les Montagnards ont les sans-culottes parisiens derrière-eux. C'est dans

¹⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁸ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 100.

¹⁰⁹ Dans les archives du débat parlementaire de ce jour-là, Isnard, président, ne mentionne pas du tout les propriétaires et se place uniquement en défenseur de la Convention, ce que refusent les députés d'extrême-gauche qui lui répondent.

ce contexte d'une recherche de soutien qu'il faut lire, par exemple, la lettre de Pétion incitant les provinces à se lever contre les sans-culottes qui voudraient imposer une loi agraire que, en réalité, peu demandent, même parmi les « Enragés » de l'extrême-gauche. Ce genre de discours ne démontre donc pas que les Girondins craignent la fin de la propriété privée, mais bien qu'ils jouent sur cette crainte pour obtenir des soutiens. À l'inverse, à gauche, des gens comme Hébert (dont on aura l'occasion de reparler), appellent à « septembriser la Gironde ». Chaque camp tente de susciter l'adhésion en dénonçant un complot du camp adverse pour détruire la Révolution. La Gironde est d'abord passée à l'offensive en s'attaquant à Marat, mais celui-ci est sorti indemne.

Les choses s'accroissent lorsqu'en mai, elle obtient la création d'une « Commission des douze » chargée d'examiner les agissements de la Commune de Paris, pôle d'opposition à la Gironde. Cette commission, acquise totalement aux Girondins, fait arrêter Hébert, alors considéré comme porte-parole de la sans-culotterie par le biais de son *Père Duchesne*. C'est en réponse à cette arrestation que, le 25 mai, une délégation se présente à la Convention pour demander la libération d'Hébert, et c'est pour éviter toute insurrection de la part des sans-culottes qu'Isnard, président de la Convention, profère ses menaces. Ce faisant, comme le manifeste de Brunswick en son temps, il ne fait qu'envenimer plus encore la situation et ses opposants s'insurgent à juste titre contre cette sortie faite au nom de l'Assemblée. C'est dans ce contexte également que s'inscrit l'insurrection qui mène, quelques jours plus tard, à la chute des Girondins.

C'est donc avant tout une crise politique qui se déroule ici, et que Guillemin tente de centrer autour du seul sujet de la propriété privée qui n'était, en réalité, pas plus remise en cause par les Montagnards et, plus largement, par une bonne part des sans-culottes, même parmi les plus radicaux. Déjà en 1989, et cela s'est amplifié depuis, le *Dictionnaire historique de la Révolution française* incitait par ailleurs à ne pas caricaturer les positions économiques de la Gironde, qui étaient plus diversifiées qu'on a pu le dire et qui ont également été évolutives¹¹⁰. En choisissant une grille de lecture simpliste et en ayant recours à des associations parfois bancales (il laisse ainsi croire que la chute des Girondins est également celle du gouvernement dominé par Danton, ce qui est inexact), Guillemin caricature une période faite de tiraillements bien plus divers et emmêlés que la simple lutte des « gens de bien » contre les « gens de rien » qu'il fantasme.

¹¹⁰ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 506.

Vient ensuite une vision, pour le moins biaisée, de la mise en place du maximum des prix. Voyons d'abord le récit qu'il en fait :

« En septembre 1793, à la suite d'un nouveau mouvement de la basse plèbe, le Comité de Salut public, celui du 27 juillet où Robespierre exerce son ascendant, fait entériner par la Convention cette cruelle atteinte à la Propriété qu'implique un contrôle étatique des prix : un chiffre maximum a été fixé pour la vente de trente denrées alimentaires considérées comme de première nécessité, [...] les salaires, parallèlement, devront être augmentés de moitié. [...] De quoi, tout cela, indignent la très grande majorité des conventionnels, mais qui ne peuvent que baisser la tête et ronger leur frein tant que Robespierre aura derrière lui, pour légiférer, la vaste tourbe de cette canaille armée de fusils qui remplace l'ancienne, et si précieuse, garde nationale formée d'honnêtes gens¹¹¹.

Revenons-y point par point. D'une part, le maximum des prix n'est pas une idée nouvelle : elle est portée par la population parisienne de longue date. Les Girondins s'y sont, certes, opposés de façon radicale, allant jusqu'à voter la peine de mort pour ceux qui s'opposeraient à la libre circulation des denrées. Cependant, les Girondins ne sont pas la seule cible des sans-culottes : les Montagnards aussi sont taxés de mollesse, notamment par les Enragés. C'est justement pour gagner le soutien des sans-culottes et de la Commune de Paris que les Montagnards ont fait voter le 4 mai 1793 (avant la chute des Girondins, donc), le premier maximum¹¹².

Cette mesure était cependant insuffisante et, pendant l'été 1793, après la chute des Girondins, les Enragés, notamment représentés par Jacques Roux, continuèrent à demander plus, s'indignant que la Constitution ne condamne pas plus ouvertement la spéculation et l'accaparement. Or, l'un des principaux dénonciateurs de Jacques Roux est Robespierre, qui a bien compris que celui-ci avait peut-être plus d'influence que lui sur la population parisienne¹¹³. Guillemin se garde donc bien de montrer qu'à son tour, l'Incorruptible sut attaquer ce qui se trouvait à sa gauche et, dénonçant Roux comme suppôt de l'étranger, obtint son emprisonnement (au cours duquel Roux se suicida¹¹⁴). C'est ici une constante de Guillemin qui passe habilement sous silence tout groupement à gauche de Robespierre : or, celui-ci, qui

¹¹¹ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 101-102.

¹¹² SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 729.

¹¹³ LEUWERS, H., *op. cit.*, p. 282-283.

¹¹⁴ Les autres leaders des Enragés furent également inquiétés et durent faire profil bas, notamment Pauline Léon et Claire Lacombe, qui durent également renoncer à leur Société des républicaines révolutionnaires lorsque la Convention vota, fin 1793, l'interdiction des sociétés féminines.

aspirait à trouver une solution qui soit un juste milieu, fit également beaucoup pour lutter contre les positions qui lui semblaient mettre en danger la Révolution par leur exagération.

Enfin, toujours en centrant son récit sur l'unique mérite de Robespierre, Guillemin lui attribue la loi sur le Maximum général, loi que Robespierre a, certes, totalement approuvée mais dont il n'était pas l'instigateur. Le débat historiographique s'interroge d'ailleurs sur les réelles motivations de Robespierre vis-à-vis de cette mesure : s'agissait-il d'approuver une loi dans la continuité de ses idées ou, plus pragmatiquement, de damer le pion à sa gauche en reprenant une demande phare des Enragés¹¹⁵ ? Les convictions profondément sociales de Robespierre sont indéniables mais, comme tous les protagonistes de la période, il devait avant tout composer avec une situation politique à laquelle il devait s'adapter.

Guillemin omet également de souligner que la loi du Maximum général fut loin d'être appliquée sans problèmes. D'une part, à l'échelon local, les autorités ne furent pas forcément enclines à appliquer les sanctions très dures (peine de mort) à l'encontre de ceux qui enfreignaient cette loi. D'une part, cette loi s'accompagnait d'un maximum des salaires qui n'eut pas pour seul effet de les faire monter : à Paris, où la guerre avait accru la demande de main d'œuvre et, donc fait monter les salaires, la loi du maximum les fit descendre¹¹⁶. De plus, la loi prenait mal en compte tous les intermédiaires entre production et achat, notamment le transport et, très vite, les paysans aisés s'opposèrent radicalement à la loi, conscient qu'ils produiraient autrement à perte. Un marché noir commença à se développer avec, souvent, des solidarités locales entre producteurs et petits commerçants, et même les mesures révolutionnaires telles que des visites dans les fermes de la région parisiennes et la punition des suspects d'accaparement ne changèrent pas la situation¹¹⁷. Le maximum n'eut donc pas les effets désirés, au point que les agents du Comité de sûreté générale ont pu entendre quelques ouvriers parisiens pester contre le « Foutu maximum » au passage de Robespierre et de ses compagnons d'exécution, le jour de leur mise à mort¹¹⁸...

Conclure au sujet de cette loi du maximum n'est pas simple, tant le sujet lui-même est complexe, et c'est pour cela qu'il serait simpliste de résumer les débats autour de cette loi entre une opposition entre possédants et affamés, comme le laisse entendre Guillemin. Dans un contexte encore plus troublé par une économie de guerre (qui impose son lot de réquisitions et, donc, d'impopularités), avec un pays socialement très éclaté, cette tentative

¹¹⁵ JESSENNE, J.-P., « Robespierre, au défi de l'égalité et des politiques sociales », dans BIARD, M., BOURDIN, P., *op. cit.*, p. 158.

¹¹⁶ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 730.

¹¹⁷ DUPUY, R., *op. cit.*, p. 211-214.

¹¹⁸ *Idem*, p. 281.

d'économie en partie dirigée était certainement allée à la fois trop loin et pas assez pour être réellement efficace. Il serait dans tous les cas naïf de croire que son échec fut dû à la seule mauvaise volonté des possédants et autres accapareurs, d'autant que tous ceux qui n'avaient pas voulu jouer le jeu du maximum l'avaient fait en risquant ce qu'ils avaient de plus précieux : leur tête.

Guillemin évoque ensuite rapidement les soulèvements fédéralistes et la guerre de Vendée, pour laquelle il remplace peut-être trop radicalement le mythe d'un soulèvement purement royaliste et catholique à celui d'un soulèvement purement guidé par le refus du service militaire. En réalité, les événements qui se déroulent alors dans l'Ouest de la France sont bien trop complexe pour qu'on puisse leur donner une seule cause. Mais, comme à son habitude, Guillemin aime les éléments monolithiques et ne veut leur donner qu'une cause unique. Il a, cependant, le mérite de dénoncer rapidement la thèse du génocide vendéen qui prenait alors corps, tout en reconnaissant qu'elle n'est le fait que de « quelques polémistes ». Le plus intéressant est en revanche le point sur lequel Guillemin insiste dans la conduite de la guerre par Robespierre.

En effet, souligne-t-il, Robespierre et Saint Just ont accru leur contrôle sur les généraux, en envoyant même certains peu fiables à la guillotine, chose somme toute assez logique dans le climat de suspicion qui suit l'affaire Dumouriez. Le fait est vrai, et pertinent ; mais Guillemin se fait fidèle à lui-même en revenant à l'une de ses thématiques favorites : le choix de la défaite par les élites, en faisant toute une parenthèse sur le sort qu'il aurait fallu accorder aux généraux de 1870 et 1940¹¹⁹. Ici, heureusement, tout va bien, puisque l'action de Robespierre sur les généraux a permis d'engranger des victoires. On notera cependant à quel point Guillemin est prisonnier de l'histoire « des grands hommes » par laquelle une guerre ne se gagne (ou ne se perd) que par le commandement. S'il ne faut pas négliger cette reprise en main des généraux, le travail de la Convention en général fut bien plus large sur le plan de la guerre, accompagné d'une mobilisation générale d'hommes, non seulement pour les combats, mais aussi pour tous les aspects logistiques que l'on a tendance à oublier. Car une victoire

¹¹⁹ Cette théorie du « choix de la défaite » a donné son titre à un ouvrage d'Annie Lacroix-Riz sur le supposé « complot synarchique » qui aurait juré la perte de la France en 1940. Ces travaux ont cependant été reçus avec une claire tiédeur par la plupart des historiens qui ont relevé qu'elle avait une certaine tendance à perdre tout recul critique sur un document quand il allait dans son sens. De façon intéressante, à l'instar de Guillemin, si Lacroix-Riz a un engagement clairement ancré à gauche (au PCF dans son cas), elle est très aisément récupérée par l'extrême-droite complotiste. Il faut dire que, dans son cas, contrairement à Guillemin, elle a favorisé cette récupération en participant à des rassemblements impliquant des personnalités pour le moins troubles... Comme d'autres, elle balaie aisément toute critique en considérant que toute contestation de son travail est le fruit du « système »...

s'obtient, certes, avec des batailles, mais celles-ci nécessitent des armées, nourries, équipées, et cet équipement, cette nourriture, doivent être produits, acheminés... Il serait donc certainement excessif de n'attribuer le rétablissement dans le conflit qu'aux questions de commandement, même si celles-ci arrangent indéniablement Guillemin dans la vision qu'il veut avoir de l'histoire militaire, où la guerre semble finalement n'être qu'un jeu entre généraux de bonne ou mauvaise volonté comme en témoigne sa vision de Valmy...

Vient enfin, des pages 107 à 111, le récit de l'opposition entre Robespierre (encore une fois supposé seul) et les déchristianisateurs de l'an II. Guillemin l'énonce : tout avait commencé avec le calendrier républicain, projet présenté comme l'œuvre du seul Fabre d'Églantine avec un but avoué : « pour qu'il n'y ait plus de dimanches, et plus de messes. Et tant pis si l'ouvrier ne se repose plus que tous les dix jours seulement¹²⁰. » Simplification pratique : Fabre d'Églantine étant indéniablement une figure assez sale de la Révolution, exécuté pour une sombre affaire financière, lier le début de cette entreprise déchristianisatrice à sa seule figure permet d'ores et déjà de la décrédibiliser. Seulement, si c'est effectivement son projet de nomenclature qui fut approuvé, l'idée d'un changement de calendrier était portée par bien plus de députés, notamment Gilbert Romme¹²¹, qui est généralement considéré comme le véritable créateur du calendrier républicain. Mais Romme étant sorti plus propre des événements qui ont suivi et étant mort parmi les derniers martyrs de la Montagne en 1795, mieux vaut le faire disparaître derrière le plus trouble Fabre.

Surtout, discrètement, Guillemin fait passer l'idée que, derrière le projet de calendrier déchristianisé, il y avait aussi l'idée de réduire les jours de congé dans le pays. Ce n'est qu'en partie vrai : en réalité, le dimanche chômé était déjà bien illusoire dans les temps précédant la Révolution, pour de nombreuses professions populaires. Plus que la suppression des jours de repos, il s'agissait donc d'une initiative s'inscrivant dans une vaste entreprise de rationalisation : on avait décimalisé les poids et mesures, on pouvait également le faire pour le calendrier, et l'aspect scientifique fut fortement mis en avant à cette occasion. De même, ce changement s'associait à un projet de renouvellement total du répertoire des prénoms. Il n'en reste pas moins qu'en modifiant profondément les pratiques quotidiennes, le nouveau

¹²⁰ GUILLEMIN, H., *op. cit*, p. 107.

¹²¹ De tendance hébertiste, Romme fit partie de ceux que l'on qualifie de « derniers Montagnards ». En mission en province pendant la chute de Robespierre, il revint ensuite à la Convention et siégea avec ceux que l'on appelait les « Crêtois », une trentaine de députés de gauche contestant la politique des Thermidoriens. Comme d'autres, il fut exécuté durant l'été 1795.

calendrier ne put jamais réellement s'imposer¹²². En faire une innovation exclusivement bourgeoise est cependant excessif mais, on va voir que c'est une constante chez Guillemin d'associer exclusivement déchristianisation, bourgeoisie et sombres manœuvres.

Ainsi, lorsqu'il parle de la célèbre déprêtrisation (volontaire, à la Convention) de Monseigneur Gobel, évêque de Paris, il suppose que celle-ci s'est faite « par on ne sait quel chantage ». Pas de chantage ici, pourtant : Gobel était depuis déjà plusieurs mois radicalement engagé du côté des hébertistes, était devenu vice-président des Jacobins, militait pour le mariage des prêtres... et son engagement hébertiste finit par lui coûter la vie¹²³. Mais pour Guillemin, fervent catholique, il est impensable qu'un évêque ait pu ainsi renier sa fonction sans avoir été victime d'une manipulation, d'où sa supposition de chantage, qu'il ne fonde sur rien puisqu'il reconnaît lui-même ne pas savoir ce qu'il en est ! Encore un exemple de ses méthodes pour, discrètement, semer le trouble sans rien prouver.

Et ces déchristianisateurs, au fait, qui sont-ils ? Guillemin le décrit et, pour une fois, cite une (vague) source : c'est l'effet d'un « clan, exclusivement bourgeois (Soboul l'a établi dans son admirable thèse de douze cent pages sur *Les Sans-culottes parisiens de l'an II*)¹²⁴ ». Peu probable, en réalité, que la thèse de Soboul ait abouti en tant de pages à un constat aussi exclusif. En réalité, comme l'explique Michel Vovelle, spécialiste de ces questions, dans le *Dictionnaire historique de la Révolution française* (de... Soboul), la composition sociale du mouvement déchristianisateur est difficile à déterminer avec précision : on y retrouve deux-tiers de bourgeois, effectivement (avec toute l'amplitude que recouvre l'étiquette), mais aussi un nombre non négligeable de représentants des classes populaires issus des clubs, notamment des Cordeliers¹²⁵.

Mais ceci permet de dresser une opposition entre Robespierre, rousseauiste et défenseur de la liberté de conscience, face aux bourgeois voltairiens aspirant au « totalitarisme athée ». Problème ? Ce mouvement déchristianisateur est massivement soutenu par les fiefs sans-culottes que sont la Commune de Paris et le club des Cordeliers, par le mouvement hébertiste, également, qui sont fortement ancrés à la gauche de Robespierre, cette gauche que Guillemin veut, au mieux, faire disparaître, au pire, voire classée parmi les hypocrites. Or, comme le soulignait déjà Vovelle en 1989, la théorie selon laquelle la déchristianisation serait une manipulation des masses émanant des hébertistes est désormais

¹²² SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 179-180.

¹²³ *Idem*, p. 508.

¹²⁴ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 107.

¹²⁵ SOBOUL, A. (dir.), *op. cit.*, p. 329.

dépassée ou, du moins, insuffisante, et cette déchristianisation doit être replacée dans un contexte bien plus large, qui dépasse de loin le seul cadre temporel de la Révolution¹²⁶. C'est oublier également que Robespierre ne fut pas le seul à s'opposer à cette politique, et que Danton aussi – entre autres – avait bien cerné le danger de cette vague déchristianisatrice pour l'avenir de la Révolution.

Enfin, Guillemin considère qu'avec la fête de l'Être suprême, en juin 1794, Robespierre « signe son arrêt de mort ». C'est en partie vrai, mais pas, là encore, car Robespierre a brisé un tabou. La rhétorique tournant autour de l'Être suprême s'inscrit en effet dans le cadre de la lutte contre les « factions » (Hébertistes, puis Dantonistes) éliminées au printemps 1794¹²⁷. Avec cette fête, où Robespierre tient un rôle central, et la loi de Prairial, peu après, qui renforce le pouvoir du Comité de salut public en matière d'exécutions, Robespierre renforce contre lui l'image de tyrannie que lui accolent ses ennemis. Président de la Convention au moment de la fête, il est mis à l'écart des autres députés (dont il est censé être l'égal), avec une place d'honneur dans le cérémonial très calculé de la cérémonie. Le fait que, par ailleurs, le Comité prenne de plus en plus de pouvoir vis-à-vis de la Convention contribue à cette impression de dictature, même si, comme le souligne notamment Jean-Clément Martin, la loi de Prairial avait certainement comme but original (rapidement détourné) de réduire les exécutions et emprisonnements en les soumettant à la seule charge du Comité¹²⁸.

Guillemin a cependant raison de mentionner que l'affaire de la mystique Catherine Théot, qui voit en Robespierre un nouveau Messie, est instrumentalisée contre lui par ses ennemis. Mais il ne s'agit pas comme semble le penser Guillemin d'une simple revanche de la bourgeoisie voltairienne athée contre le Robespierre croyant, mais d'un événement qui s'inscrit dans le cadre bien plus large d'une vaste opération montée par les ennemis de Robespierre (à sa gauche comme à sa droite), pour le faire tomber. Opération qui n'est pas fondée sur de quelconques conceptions religieuses, mais bien sur des rapports politiques forts complexes.

Or, les luttes politiques sont balayées du revers de la main. Voici, par exemple, comment Guillemin résume l'intense lutte des factions du printemps 1794 :

¹²⁶ *Idem*, p. 330.

¹²⁷ Sur la question de l'Être suprême, lire CHOPELIN, P., « Le mythe du « grand prêtre » de la Révolution. Robespierre, la religion et l'Être Suprême », dans BIARD, M., BOURDIN, P., *op. cit.*, p. 129-144.

¹²⁸ MARTIN, J.-C., *Robespierre, la fabrication d'un monstre*, Perrin, 2016, p. 279.

« L'exécution d'Hébert, de Danton, de leur entourage interlope de parasites et de forbans, si elle n'a paru que trop tardive à un Billaud-Varenne, a fourni à d'autres montagnards leur prétexte de rupture¹²⁹. »

Ce court passage est intéressant à plusieurs titres. D'une part, Guillemin reprend la rhétorique robespierriste sans aucun recul en assimilant Hébert et Danton dans un même ensemble, dangereux pour la Révolution. Ce discours était essentiel pour que Robespierre puisse justifier aisément son action, mais lui-même était bien conscient de ses limites. En réalité, Danton et Hébert représentent deux factions opposées jusqu'à la mort : « Exagérés » du côté d'Hébert et des Cordeliers, « Indulgents » du côté de Danton. Les deux représentent un danger pour la politique du Comité de salut public : les premiers lui reprochent sa modération, tandis que les seconds appellent, au contraire, à moins d'effusions de sang. Or, Robespierre aspire à incarner une politique de juste milieu, contre les « ultra-révolutionnaires » d'une part, mais aussi contre les « citra », les deux groupes étant renvoyés dos-à-dos comme contre-révolutionnaires. Or ce discours doit, comme tout discours politique, être pris avec des pincettes car Hébert et son courant, comme Danton et le sien, ne sont clairement pas uniformes et intégrés à un complot contre la Révolution.

C'est, d'ailleurs, avec l'aide de Danton et des publications de Camille Desmoulins que Robespierre peut abattre Hébert et une partie de ses soutiens. C'est là qu'intervient « l'entourage interlope » puisque la méthode utilisée consiste à mêler les accusés politiques à d'autres, accusés d'affaires louches et liés à l'étranger, pour donner une impression de complot¹³⁰. Or cette exécution des Hébertistes, mal digérée par le mouvement populaire, pouvait passer aux yeux de la population comme un signe que les comités adhéraient à une politique modérée. C'est dans ce cadre qu'il faut donc lire l'exécution de Danton et de ses alliés « Indulgents », selon la même méthode de l'amalgame : comme une garantie au mouvement populaire que le comité se tenait à cette politique de « juste milieu »¹³¹. Ce n'est ainsi qu'à partir du moment où il doit prendre cette décision de stratégie politique que Robespierre rompt avec Danton, et comme le souligne Hervé Leuwers, c'est bien avec la mort de Danton, voire celle de Robespierre, que naît le mythique duel entre les deux hommes, duel qui ne fut jamais une réalité de leur vivant¹³². Comme bien trop d'autres avant et après lui, Guillemin a donc relu l'histoire à travers un mythe postérieur et accentué cette opposition

¹²⁹ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 113.

¹³⁰ DUPUY, R., *op. cit.*, p. 253.

¹³¹ *Idem*, p. 255.

¹³² LEUWERS, H., « Danton et Robespierre, le duel réinventé », art. cit.

entre les deux hommes en les faisant passer pour deux tenants de visions bien plus éloignées que dans la réalité.

Reste la question de la chute de Robespierre. Guillemin soulève à juste titre le fait que ses opposants au sein du Comité de salut public œuvrèrent beaucoup à lui mettre sur le dos les très nombreuses exécutions de l'été 1794, exécutions dont il n'était en réalité pas à l'origine. C'est à ce moment qu'est créée l'image d'un Robespierre bourreau de la France qui, en réalité, n'a pas de fondement. Il ne s'agit pas là d'exempter Robespierre de tout rôle dans les exécutions de la période (il fut en effet particulièrement virulent pour demander la tête de ses opposants lors de la lutte des factions), mais l'emballement de la guillotine lors de la « Grande Terreur » de juin/juillet 1794 n'est pas de son ressort, et a au contraire été une grande opération montée pour le décrédibiliser et préparer sa chute¹³³. Ceci étant dit, ces opérations de manipulation de l'opinion n'étaient pas une nouveauté et des campagnes du même type avaient déjà été menées pour éliminer Hébertistes et Indulgents. Ce genre de technique était un classique des combats politiques du moment, classique qui, d'ailleurs, continuera à servir après la chute de Robespierre.

Ceci étant, parfois, Guillemin s'aveugle dans sa victimisation de Robespierre. Il mentionne ainsi que, pour le salir, « opportune, excellente mesure supplémentaire : on établit, le 5 Thermidor, un nouveau *maximum*, celui des salaires, cette fois, qui doivent être réduits, selon les cas, de vingt, trente ou quarante pour cent¹³⁴. » Double problème. D'une part, le maximum des salaires était un principe lié dès le départ à la loi du maximum général, même s'il est effectivement réévalué par un décret du 5 Thermidor. Mais surtout, avec ce « on », Guillemin reste vague pour donner à penser que c'est l'œuvre de ses opposants. Or, et Jaurès le soulignait déjà dans son histoire socialiste de la Révolution – qu'à priori, Guillemin a lue, puisqu'il la cite parfois – cette mesure est venue de la Commune de Paris qui, depuis la chute des Hébertistes, était totalement acquise à Robespierre : c'est d'ailleurs cette Commune qui tente, sans succès, de soulever Paris contre la Convention pour le protéger. À l'inverse, après la mort de Robespierre, le Comité de salut public s'empressa de condamner la mesure de la Commune pour gagner l'approbation populaire... sans pour autant la retirer. Bref, Jaurès lui-même avait déjà bien pointé du doigt qu'un des éléments qui avaient entraîné la chute de Robespierre était aussi le fait qu'il avait frappé au printemps certains des bastions les plus populaires qui, de fait, ne cherchèrent pas à le sauver.

¹³³ MARTIN, J.-C., *Robespierre, op. cit.*, p. 288-291.

¹³⁴ GUILLEMIN, H., *op. cit.*, p. 116.

Plus que sur la description des événements, c'est sur l'analyse de la chute de Robespierre que Guillemin fait en partie fausse route. À grands renforts de citations des historiens d'extrême-droite qu'il affectionne lorsqu'il s'agit de dénoncer « l'histoire sérieuse », il essaie de démontrer que Thermidor marque le soulagement unanime des bourgeois : « la Convention va pouvoir enfin respirer, déposer le masque obligé, et révéler son vrai visage¹³⁵ ». Or, Thermidor n'est pas – encore – la victoire de la droite. Une vision simpliste veut croire que Robespierre ne tomba que face à la Plaine, cette droite de la Convention qui se serait tenue discrète. Mais c'est, en réalité, une coalition bien plus hétéroclite qui s'attaque à lui, y compris certains adeptes de la Terreur qui n'ont pas digéré la perte des Hébertistes. Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Vadier, parmi les grandes figures qui contribuent à son élimination, ne se trouvent pas à sa droite, mais bien à sa gauche et lui reprochent, au contraire, de ne pas être allé assez loin dans son soutien du mouvement populaire.

En réalité, comme l'a montré Françoise Brunel, Thermidor n'est pas ici la rupture la plus significative. Celle-ci survient surtout durant l'automne qui suit et jusqu'à l'été 1795, lorsque la droite se lance dans une vaste offensive pour éliminer ce qu'elle désigne comme « la queue de Robespierre ». Ces députés de gauche qui ont voulu sa mort sont à leur tour poursuivis, dénoncés comme ses complices, et les mouvements populaires qui reprennent sont à leur tour écrasés¹³⁶. C'est la destruction de ce que la droite appelait par dérision « la Crête », ce sommet de la Montagne désormais trop isolé pour résister. Thermidor a, aussi, été un épisode de la lutte des factions qui a vu des ennemis s'allier contre un adversaire commun, avant de recommencer à s'entredéchirer. Mais, indéniablement, la gauche révolutionnaire a survécu à Robespierre, même si ce ne fut pas long, et c'est bien dans ces années mal connues de 1794 à 1796 que le mouvement populaire fut finalement étouffé.

Bien entendu, je ne nierai pas que la période qui s'ouvre alors, Directoire puis Consulat et Empire, est un retour à l'ordre tel qu'espéré par la grande bourgeoisie modérée. Guillemin a, ici, tout à fait raison de souligner ce qui est de toute façon une évidence. Mais l'intérêt (et la limite) de son texte est ailleurs. En considérant que la Révolution s'arrête à la mort de Robespierre, de même que les espoirs populaires, il fait – à nouveau – disparaître tout ce qui se trouve à la gauche du tribun. Et, paradoxalement, il silencie lui-même ces pauvres qui, pendant les événements de Thermidor, ne se sont pas mobilisés pour le sauver, et ont eu des raisons de ne pas le faire qui ne s'expliquent pas que par la propagande ou le mauvais temps.

¹³⁵ *Idem*, p. 117.

¹³⁶ BIARD, M., BOURDIN, P., MARZAGALLI, S., *op. cit.*, p. 124-126.

Comme beaucoup d'autres avant et après lui, Guillemin fait ici l'erreur de beaucoup trop personnaliser la Révolution autour d'une figure, forcément parfaite, ce qui le pousse à balayer de la main toute alternative, et toute critique. Tout échec ne peut être imputé qu'aux ennemis de Robespierre et toute opposition à celui-ci est signe que l'on est à la solde de la bourgeoisie. Or, de façon intéressante, longtemps, l'historiographie d'extrême-gauche a été très critique envers Robespierre, lui-même accusé de trop de modérantisme¹³⁷.

Finalement, au-delà de ce constat amer : « Tous pourris, sauf Robespierre », on peine à trouver les leçons que Guillemin voulait nous faire tirer de la Révolution. Des leçons qui, pourtant, sont bien nombreuses et gagneraient à être mûries pour, enfin, faire gagner « les pauvres ».

¹³⁷ DUCANGE, J.-N. ET DUPUY, P., « Historiographie et postérité : « Par pitié, dites-nous simplement quel fut Robespierre » (Marc Bloch) », dans BIARD, M., BOURDIN, P., *op. cit.*, p. 228.

Quelques conclusions

Difficile, en conclusion, de juger réellement *Silence aux pauvres !* : tout dépend d'abord de la manière dont on l'aborde. Comme ouvrage d'Histoire, je le dis clairement, il ne vaut pas grand-chose. Déjà dépassé par l'historiographie de son époque, truffé d'erreurs voire – probablement – de mensonges et d'inventions pures¹³⁸, ce n'est finalement pas un livre sur la Révolution. Libelle, alors ? C'est en tout cas comme cela qu'on pourrait plus honnêtement le définir. Guillemin y développe un point de vue qui mérite une plus large analyse. A-t-on effectivement voulu réduire « les pauvres » au silence pendant la Révolution ?

Guillemin a parfois de bonnes intuitions. Il a bien cerné, par exemple, l'avantage que pouvaient offrir des opérations militaires pour fédérer et, ainsi, calmer les foules. Cependant, il ne voit ce mécanisme que lorsqu'il est utilisé par ceux auxquels il s'oppose, oubliant que, justement, Robespierre et ses soutiens ont également fortement profité de ce gouvernement de guerre ! Plus encore, Guillemin fait souvent dans la téléologie, c'est-à-dire partir de la suite des événements, que l'on connaît ; considérer que cette suite était inévitable et logique ; et donc partir du principe que les événements ont été organisés, forcément, par ceux qui ont fini par en tirer bénéfice. Or, c'est oublier que l'on peut tirer bénéfice d'un événement sans l'avoir planifié ainsi. En réalité, même, cette façon téléologique de voir l'Histoire est souvent un fondement de la pensée complotiste et on ne s'étonnera pas que Guillemin soit désormais très relayé par les réseaux conspirationnistes, notamment à l'extrême-droite¹³⁹.

Il n'est guère étonnant non plus que les critiques que j'ai pu émettre à l'encontre d'Henri Guillemin m'aient valu des accusations d'appartenir au complot juif/maçonnique/gouvernemental/universitaire car, si Guillemin lui-même n'était probablement pas homme à approuver ces théories, il utilisait des ficelles communes. Les sources, tout d'abord : on l'a vu dans *Silence aux pauvres !*, Guillemin n'hésite pas à aller piocher dans l'historiographie contre-révolutionnaire, notamment lorsqu'elle lui permet de

¹³⁸ Bien que ces libertés prises avec les sources de base soient généralement moins outrancières que celles démontrées par Régine Pernoud au sujet du livre consacré par Guillemin à Jeanne d'Arc, on retrouve finalement des méthodes proches : citations tronquées et/ou déformées, sorties de leur contexte, voire totalement inventées ; spéculations présentées comme des faits avérés ; jugements de valeur étayés par des éléments sélectionnés en occultant d'autres, choix de causes uniques pour des faits plus complexes...

¹³⁹ Ses travaux sont d'ailleurs souvent associés à ceux de la réactionnaire Marion Sigaut, proche de l'institut ultra-catholique Civitas après avoir fréquenté les milieux soraliens et le parti Debout la France. On retrouve dans les deux cas une critique de Voltaire qui, partant de la critique de sa vision sociale, arrive surtout à une critique de ses positions religieuses.

dénoncer les agissements de Danton¹⁴⁰. Ce n'est pas la seule fois que Guillemin puise à cette source : l'historien Jean-Noël Jeannerey a notamment relevé l'influence qu'avaient eu sur ses travaux ceux d'Emmanuel Beau de Loménie, penseur d'extrême-droite particulièrement attaché à la théorie du complot des élites. Autre ficelle commune, devenue très populaire chez bien des « pseudo-historiens » de nos jours, celle qui consiste à se placer en pourfendeur d'une « histoire officielle » jamais clairement définie : ce point a déjà été évoqué en introduction mais rend le discours de Guillemin inattaquable dans la pratique : toute critique vient forcément d'une personne appartenant au « système » qui est dénoncé par l'auteur. Cette ficelle, grosse et pourtant bien efficace, se retrouve d'ailleurs dans l'utilisation de l'Histoire que peut faire un François Asselineau pour démontrer des idées différentes, mais avec des méthodes assez proches.

Le style Guillemin : quand la spéculation devient un fait avéré

Guillemin est indéniablement un auteur aussi talentueux qu'il est bon conteur dans ses conférences. C'est ce qui fait sa force, mais aussi son danger car il parvient parfois à faire passer pour certaines des idées qui ne sont en réalité pas démontrées du tout. Dans *Silence aux pauvres*, c'est particulièrement vrai dans le passage sur Danton et Valmy. Sans rien prouver de façon tangible, par le simple fil de son récit, Guillemin passe des faits aux rumeurs, puis à des suppositions totalement infondées, mais avec une telle verve que ces hypothèses même fantaisistes, semblent finalement avoir été totalement étayées. Dans son chapitre de *Jeanne devant les cauchons*, Régine Pernoud a d'ailleurs parfaitement appliqué à Guillemin son propre style en essayant d'imaginer l'origine des incohérences de ses dernières pages sur Jeanne d'Arc par rapport au reste de l'ouvrage¹⁴¹.

De même, notamment vers la fin, l'accélération de son récit permet à Guillemin d'enchaîner des événements sans qu'ils n'aient forcément de lien entre eux, pour donner une impression de cohérence à la hauteur du grand complot des possédants qu'il imagine. Les Girondins ont peur que la mort du Roi ravive les émeutes à Paris ? C'est pour cela que Danton crée (visiblement seul) le tribunal révolutionnaire. Robespierre commet le crime de dénoncer

¹⁴⁰ Dans ses conférences de 1967, il va souvent beaucoup plus loin, traquant notamment un hypothétique complot liant Danton aux milieux orléanistes pour mettre le futur Louis-Philippe sur le trône, et relaie de façon plus générale toutes sortes d'accusations de ce type.

¹⁴¹ PÉRNOUD, R., *Jeanne devant les Cauchons*, Seuil, 1970, p. 110-111 pour sa succulente parodie du style Guillemin.

l'esclavage ? Aussitôt, les Girondins prennent peur (et tant pis si certains parmi eux le dénonçaient avec les mêmes mots depuis des années), et cela aboutit à leur chute.

Si on y regarde de loin, le récit est parfait de cohérence et, tant qu'on se laisse porter par lui, la démonstration est magistrale. Ce n'est que par un regard plus poussé que cette formidable cohérence tend à tomber en morceaux et que *Silence aux pauvres* perd toute qualité pour l'historien. Car les conclusions de l'ouvrage sont grossières, simplistes, et donc peu satisfaisantes. Malgré tout, il faut reconnaître à Guillemin le mérite de certaines intuitions qui, si elles sont bien établies dans le domaine de la recherche, ne sont peut-être pas évidentes pour le grand public, encore trop nourri au simpliste roman national. Reste que remplacer une vision simpliste par une autre n'est pas la meilleure des idées...

Au-delà des intuitions, les dangers de la caricature

Certes, Guillemin est parfois bien inspiré et, dans les faits, il n'y a pas grand-chose à redire sur ce qu'il démontre dans sa globalité. Oui, la Révolution de 1789 et, à vrai dire, même sa période la plus radicale profitèrent avant tout à la bourgeoisie (encore faudrait-il parvenir à définir plus précisément cet ensemble). Oui, à aucun moment la Révolution n'envisagea d'établir une remise en cause de la propriété privée et, du reste, nul ne l'affirme à part les plus caricaturaux et malhonnêtes auteurs réactionnaires. Oui, enfin, à plusieurs reprises, les foules populaires, notamment parisiennes, furent réprimées par le pouvoir qui disait parler en leur nom, soit par la force, soit par des méthodes plus insidieuses (y compris lorsque la scène politique était dominée par Robespierre, qui lui-même n'aspirait pas à appliquer la totalité des revendications des sans-culottes, qui n'étaient d'ailleurs pas représentatifs de tous « les pauvres »). Cela, à vrai dire, aucun historien sérieux ne le conteste désormais de façon radicale, et nombreux étaient ceux qui le clamaient déjà à l'époque de Guillemin.

Guillemin est également bien inspiré dans sa défense de Robespierre face à sa légende noire, désormais bien fragilisée par l'historiographie récente. Cela-dit, la Société des études robespierristes n'avait pas attendu ses écrits pour réhabiliter l'Incorruptible. Plus encore, en considérant que défendre Robespierre impliquait forcément de détruire Danton, Guillemin remplace finalement une caricature par une autre. Le Danton idéalisé est remplacé par un Robespierre qui l'est tout autant ; le Robespierre diabolisé trouve de même un remplaçant avec un Danton tout aussi noirci. Quant à la nuance, elle peut attendre, semble-t-il.

Or, cette nuance est nécessaire pour tirer de réelles leçons du passé. Car quels enseignements tire-t-on de *Silence aux pauvres !*? Que les « gens de biens » sont prêts à toutes les bassesses pour défendre leur propriété, qu'ils trouvent toujours des fourbes à corrompre pour accomplir leur sale travail, et qu'ils ont un talent inouï pour manipuler les masses et les faire taire. Oui, mais, comment s'en prémunir ? Et c'est là que vient la faiblesse des récits de Guillemin : des pans d'analyse manquent et cette absence nous réduit à l'impuissance. Les riches sont fourbes et centrés sur leurs intérêts, ils gagnent toujours, sont prêts à tout et... c'est tout. On retrouve, là aussi, la faille du conspirationnisme qui excelle à décrire l'origine des malheurs du monde dus à un groupe malveillant, mais ne peut fournir de réelle solution (et pour cause !).

Quels sont ces manques, dans le récit de Guillemin ? Signalons en deux : l'absence totale d'attention portée « aux pauvres » comme autre chose qu'une masse ballottée par le courant, et l'obsession du jugement moral, fermant la porte à toute analyse systémique.

Où sont les pauvres ?

Si Guillemin cherche à démontrer que les « gens de biens » ont, durant la Révolution, voulu renvoyer « à la niche » les pauvres, il ne contribue pourtant pas à donner la parole à ces derniers. À lire *Silence aux pauvres !*, en effet, les classes populaires sont bien passives. Aucune démarche populaire ne semble pouvoir venir d'en bas : il y a toujours manipulation, instrumentalisation. Les foules en colère sont manipulées, par des orateurs comme Desmoulins ou, pire encore, par leurs ennemis politiques qui les utilisent à dessein, mais elles n'agissent jamais par elles-mêmes et ont besoin qu'un homme providentiel, Robespierre, tente de leur faire comprendre leur intérêt en leur donnant une conscience de classe.

Ainsi, si l'auteur cite abondamment les possédants – dans l'idéal à charge, sauf s'il s'agit de Robespierre – il ne s'intéresse aucunement aux modes d'organisation populaires ou, plus encore, à leurs revendications ! C'est ainsi qu'à aucun moment il n'évoque les limites du maximum général des prix et le fait que, justement, les classes populaires en vinrent à le maudire pour de multiples raisons. À aucun moment non plus il ne mentionne les « Enragés », ce groupement hétéroclite de militants pour le moins radicaux dont le programme dépassait nettement Robespierre sur sa gauche ! De même, d'ailleurs, les Hébertistes et les sans-culottes plus radicaux que la faction de Robespierre sont soit ignorés, soit présentés comme des partisans de la politique du pire, à la solde de la contre-révolution (reprenant à cela la propagande de l'époque).

Ainsi, sans prendre de recul, Guillemin définit quelle est *la* ligne au service des pauvres – celle de Robespierre – puis, comme ce dernier en son temps, discrédite comme contre-révolutionnaire tout ce qui est plus modéré, mais aussi plus radical que lui. Aveuglé par une grande figure, l’auteur et son lectorat en oublient finalement la volonté de la population elle-même.

Ce manque n’est, en réalité, pas forcément étonnant au vu des méthodes de Guillemin, qui se fonde avant tout sur les sources imprimées : mémoires de gens en vue et historiographie ancienne (d’où les références récurrentes à Michelet). Les sources plus techniques également utilisées par les historiens (rapports administratifs, par exemple, mais aussi d’autres témoignages plus populaires, mais plus difficiles à trouver, sans parler de toutes les études statistiques) permettent d’avoir un autre son de cloche et de comprendre comment la politique se faisait également par le bas ; et de confirmer que, durant la Révolution, la population parisienne n’était pas si manipulable et passive qu’il le décrit.

Contrairement à un Howard Zinn qui, dans son *Histoire populaire des États-Unis*, voulait offrir une histoire à contre-courant des habitudes en puisant dans des sources venues des dominés, Guillemin préfère surtout inverser l’or et la noirceur des légendes, sans pour autant quitter le terrain de la lutte entre les personnages d’avant-scène. C’est aussi parce que, pour lui, l’Histoire n’implique pas de structures et de masses, mais se lit au contraire sous un angle bien plus personnel.

Guillemin est aussi catholique : quand l’analyse morale prime sur celle des systèmes

Derrière le Guillemin de gauche, on oublie souvent le Guillemin catholique (et anticlérical). Pourtant, cette part de sa pensée est également essentielle pour comprendre ses raisonnements, et leur récupération. L’un de ses défenseurs les plus acharnés, Patrick Rödel, des Ami(e)s d’Henri Guillemin, a ainsi publié sur son blog Mediapart une tribune intitulée « La religion d’Henri Guillemin » et revenant sur cette thématique et son parcours comme catholique de gauche, opposé à la domination de l’Église, mais profondément croyant. Il reconnaît :

« Le seul reproche que l'on puisse faire à Guillemin c'est d'avoir voulu baptiser tous ceux chez qui il voyait, par leur comportement et par leurs idées, un souci de justice et de vérité, au prix, parfois, de quelques exaltations et distorsions qui peuvent prêter à sourire. Mais, c'est un péché véniel ! Au moins est-il sensible à cette étincelle qui peut persister chez les plus sombres. Ce qui est bien la seule façon de ne pas rester coincé dans des archaïsmes pleins de ressentiment et d'aigreur, comme on en voit dans certains commentaires, et de s'ouvrir à un avenir¹⁴². »

Comprenez bien : il ne s'agit pas ici de critiquer le fait que Guillemin ait été croyant : c'est son droit le plus strict. On peut également anticiper la critique formulée par Rödel envers ceux qui s'en prennent à l'œuvre de Guillemin : il ne s'agit pas de nier qu'il existe des catholiques de gauche, ni que Guillemin l'était. Il ne fait aucun doute qu'il était profondément croyant et profondément sensible à la condition des plus démunis. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas toujours et ne doivent pas immuniser à la critique. Surtout, la pensée catholique, très axée sur la morale et le jugement de l'individu, ne peut qu'avoir eu une influence sur son œuvre, influence qu'il convient de comprendre. Le fait que des personnalités relevant de l'intégrisme catholique comme Marion Sigaut, devenue « l'historienne » de l'institut Civitas, se réfèrent souvent à Guillemin doit nous alerter sur une utilisation qui peut être faite de ses propos, utilisation qu'il convient d'expliquer.

Revenons tout d'abord sur l'analyse qu'il fournit dans son dernier chapitre, présentant Robespierre comme seul tenant d'une réelle spiritualité face à une bande d'athées (forcément bourgeois, selon lui) bien décidés à en découdre. La spiritualité de Robespierre fascine en effet Guillemin et c'est sur ce terrain que son apport historiographique est reconnu, au moins pour avoir posé certaines questions, même si tous ne sont pas d'accord avec les réponses qu'il apporte. Mais, plus audacieux, Guillemin lie clairement la pensée politique de Robespierre à sa religion, en faisant également le constat inverse : tout athée était visiblement, à l'époque, un Voltairien et était donc convaincu par l'idéologie politique de Voltaire, donc désireux que « le petit nombre » bénéficie du travail du grand nombre et le gouverne. Or, le raccourci est bien rapide : on peut tout à fait adhérer aux vues religieuses de Voltaire sans partager sa conception de la société. Le procédé lui permet de disqualifier ceux qui, à la gauche de Robespierre, demandaient une politique plus radicalement sociale... et déchristianisatrice. Ce dernier point permet de les démasquer : Voltairiens, ils seraient donc représentants d'une fausse gauche, des modérés déguisés.

¹⁴² <https://blogs.mediapart.fr/colloque-henri-guillemin/blog/131016/la-religion-dhenri-guillemin>

Il est ici intéressant que Guillemin ne parle pas de Jacques Roux, qui a la particularité d'être un prêtre, et d'avoir été l'un des chefs des « Enragés », ce mouvement très à gauche qui fut finalement détruit, notamment par Robespierre (bien que de façon générale, leurs positions leur aient attiré bien des inimitiés). Ne pas le mentionner permet d'éviter de créer un concurrent, car Guillemin est bien mal à l'aise avec cet événement qui ne cadre pas avec sa vision. Il parle d'ailleurs rapidement de Jacques Roux et du mauvais comportement de Robespierre à son égard dans des réponses aux questions de spectateurs à la fin de sa conférence sur Robespierre, mais le fait qu'il ne le mentionne pas une fois dans *Silence aux pauvres* est significatif.

Robespierre doit en effet être le seul bon défenseur du peuple, face à des corrompus de toute sorte. Guillemin insiste bien là-dessus, notamment au sujet de Danton : plus qu'un opposant politique, c'est avant tout un homme *mauvais*, de même que tous ceux qui, à un moment ou un autre, s'opposent à Robespierre et donc – par un raccourci bien pratique – aux pauvres. Il va d'ailleurs plus loin encore dans le procédé dans ses conférences sur la Révolution, durant lesquelles il se livrait à une description de Camille Desmoulins, le représentant physiquement de la façon la plus négative possible. Le visage, miroir de l'âme ? À l'inverse, Guillemin voue une admiration sans borne aux gens naturellement *bons* tels que Robespierre ; c'est une constante de son œuvre que cette partition entre bons et méchants.

Or, l'historien comme d'ailleurs le sociologue constate bien vite qu'au-delà de cette binarité bien manichéenne, il y a avant tout des structures, qui ont un pouvoir non négligeable sur les individus. À l'époque qui nous intéresse, c'est particulièrement vrai avec cette entrée des masses dans la politique. Tous doivent jongler avec ces éléments : tenir les comités, la Convention, mais, à l'inverse, ne pas se faire dépasser par les sans-culottes (d'où l'envoi des plus radicaux en province où ils sévissent parfois violemment). Aucune des figures en vue ne peut agir sans prendre en considérations toutes ces forces et se laisser guider par elles : Danton ne tombe pas parce qu'il est corrompu (bien d'autres le sont, qui ne tombent pas pour autant), il tombe pour avoir défendu une tendance pourtant croissante dans Paris, la volonté d'indulgence et de fin des violences. À l'inverse, Robespierre ne tombe pas d'avoir été seul *bon* et attentionné envers les pauvres, mais parce que lui aussi a dû jouer à l'extrême ce jeu d'équilibriste entre ces différentes forces, tentant de tenir un « juste milieu » qui finit par lui faire gagner des ennemis des deux côtés (qui s'entre-déchireront d'ailleurs après sa mort) et, surtout, par lui faire perdre le soutien populaire qui aurait pu le sauver. Les hommes de l'époque ne furent pas uniquement guidés par la morale, par leur nature, mais par des

événements, des structures (de pensée, comme leur éducation ou leur religion ; sociales, comme les clubs, assemblées, foules etc. ; économiques...) qu'ils ne contrôlaient pas.

Or, cette distinction entre vision individuelle, moralisée et vision structuraliste est souvent ce qui différencie la pensée de droite, très attachée à l'individu comme seul acteur de son destin, et l'analyse sociale de gauche, qui replace les hommes dans le cadre de leurs déterminismes¹⁴³. Or, cette vision déterministe est aussi ce qui permet d'aborder les subtilités du monde sans tout expliquer par un complot des *méchants*. C'est ce qu'explique très bien Usul à travers le cas de David Pujadas dans son étude du journalisme¹⁴⁴ : pour l'extrême droite, notamment soralienne, Pujadas est le problème, car il serait corrompu, acheté, et devrait donc être éliminé pour que le problème finisse par disparaître. La critique des médias de gauche (notamment incarnée aujourd'hui par *Acrimed*, *Le Monde diplomatique*...) va au contraire voir Pujadas comme un symptôme du fonctionnement de la télévision : produit et non cause du problème. Le journaliste s'inscrit en effet dans un système qui récompense la servilité, sanctionne au contraire toute forme de dissidence, et, surtout, intègre ses participants dans des sphères plus larges qui finissent par l'habituer à son rôle. Qu'on remplace Pujadas par un autre individu, même naturellement *bon*, et il finira par se conformer au système, ou par être éliminé par lui.

Cette distinction est cruciale. La pensée individualiste et morale aboutit en effet à la conclusion qu'il faut remplacer les individus : plus de Robespierre, moins de Danton, et le monde ira dans la bonne direction, car le premier est naturellement pétri de bonnes intentions, le second naturellement mauvais. La pensée déterministe et systémique, au contraire, peut se permettre d'imaginer un Danton pétri de bonnes intentions : peu importe qu'il le soit, à vrai dire : les structures qui l'entourent le conduiront dans tous les cas dans une certaine direction. Ce n'est donc pas l'individu qu'il faut changer, mais les structures, car quelqu'un de *bon* à sa place ferait exactement de même¹⁴⁵.

¹⁴³ Ce qui explique que cette vision-là soit particulièrement dénoncée par des gens comme Sarkozy ou Valls à travers le célèbre « Expliquer, c'est excuser » et autres attaques à la « pensée 68 » et au « sociologisme ».

¹⁴⁴ <http://www.dailymotion.com/video/x53um2u>

¹⁴⁵ Cette thématique est merveilleusement exploitée dans la série *The Wire*, décrivant le fonctionnement de Baltimore de façon extrêmement réaliste et, souvent, dérangeante, dans la mesure où, contrairement à bien des productions artistiques, il n'y a pas de personnage naturellement méchant : tous ont leur psychologie, pensent faire ce qu'il faut, ce qu'ils doivent faire, et sont embarqués dans cette immense machine qu'ils ne contrôlent pas. La série suit notamment un candidat à la mairie, d'abord présenté comme bon et décidé à nettoyer la corruption qui règne dans la ville. Élu, il se voit expliquer par l'ancien maire que, désormais, il va devoir manger les « seaux de merde » : même en voulant bien faire, jongler entre les différents groupes de pression, les questions budgétaires et ainsi

Or, penser que c'est la nature des individus qui guide leurs actes comporte un grave danger : aucun individu ne se félicite d'être mauvais, beaucoup des pires, au contraire, pensent faire le bien, et c'est ce qui les rend particulièrement dangereux. Il est dans notre nature de nous croire bons et bien intentionnés. Cela ne signifie pas pour autant qu'en position de pouvoir, nous le serons. Prendre conscience de l'importance des structures, c'est ne pas croire qu'on (ou que notre poulain politique) sera meilleur qu'un autre si on ne change pas plus globalement le système dans lequel on évolue. Bref, c'est éviter de commettre une erreur qui a généré bien des déceptions politiques.

Surtout, comprendre cette importance des déterminismes et structures dans les parcours individuels permet de ne pas se diriger vers de mauvaises solutions. À la lecture de Guillemin, une seule conclusion s'impose : puisque ces « gens de biens » sont si naturellement mauvais, il faut éliminer cette oligarchie pour la remplacer par de bonnes personnes comme Robespierre. Cette vision simpliste permet, certes, de définir un ennemi solide mais vague (qu'on l'appelle oligarchie, « puissants », « 1% », « riches » ou « gens de biens ») mais n'offre d'autres perspective que leur élimination totale (ce qui pose alors la question des critères sur lesquels ils doivent être sélectionnés...) ou leur remplacement par des gens « sains » (qui, en réalité, seront à leur tour soumis aux structures et donc décevront¹⁴⁶).

Ainsi, on ne peut que regretter que Guillemin, tout à son obsession de la moralité, ne pense pas plus à creuser ces structures et leur rôle. Peut-être aurait-il alors cerné les limites, bien compréhensibles au demeurant, de Robespierre comme des autres. Peut-être aussi cette démarche lui aurait-elle évité de remplacer une caricature de la Révolution, bien trop répandue, par une autre, certes plus originale, mais tout aussi caricaturale.

Faut-il jeter Silence aux pauvres ?

Ne poussons pas jusqu'à l'autodafé : Guillemin fait sans aucun doute moins de mal à l'histoire de la Révolution que bien d'autres. Dans le colloque organisé en 2013 autour d'Henri

de suite vont le forcer à faire des sacrifices et, tôt ou tard, à poser problème. Couper le budget des écoles ou de la police ? Puisque le gouverneur ne veut pas allouer plus de fonds, il va falloir réussir à monter encore ; notre maire va donc chercher à le devenir. On peut supposer qu'une fois arrivé là, de nouveaux obstacles lui apparaîtront, montrant qu'il n'est pas si simple de « bien » faire.

¹⁴⁶ C'est pour cela que Guillemin ne peut intégrer de critique de Robespierre venue de sa gauche ou des sans-culottes sans y voir une manipulation : Robespierre ne doit pas, ne *peut* pas décevoir.

Guillemin et de Robespierre¹⁴⁷, l'historienne Florence Gauthier explique ainsi que malgré ses erreurs, le principal intérêt de *Silence aux pauvres* fut de donner un coup de pied dans la fourmilière de l'historiographie de la période. Notons cependant qu'au-delà du seul Guillemin, ce mouvement était déjà engagé, la gauche n'ayant jamais totalement déserté la recherche sur la Révolution.

Y a-t-il encore un intérêt à relire *Silence aux pauvres* ? Au vu de ses erreurs et simplifications, mais aussi de ses grandes failles en tant que pamphlet « de gauche », il me semble particulièrement important de le critiquer et de le remplacer par d'autres analyses politiques sur la période. Cette analyse-là est trop ambiguë et ses failles ouvrent à des récupérations de tous bords. On ne s'étonnera pas que le livre soit aujourd'hui accessible gratuitement sur le site d'Etienne Chouard, qui incarne lui-même les dérives de ce que l'on pourrait qualifier de dépolitisation de la pensée politique. Que Guillemin, homme de gauche, ait pêché certaines sources à l'extrême droite, et soit aujourd'hui récupéré par elle doit absolument nous alerter sur certains écueils de sa pensée, et celle-ci, au lieu d'être sacralisée, doit au contraire être critiquée.

Henri Guillemin peut être une excellente porte d'entrée à l'histoire : sa verve, son style, tant oral qu'écrit, ne peuvent que séduire et, s'il incite à creuser la question de la Révolution française et à nous éloigner des poncifs médiatiques classiques, c'est une excellente chose. Mais il doit ensuite être à son tour critiqué car cette porte d'entrée a des limites, nombreuses. D'un point de vue totalement personnel, je dirais d'ailleurs que c'est ce qui est, finalement, le plus douloureux avec Guillemin : passé l'émoi de la découverte de cet homme qui dit, somme toute, ce que le gauchiste que je suis veut entendre, vient le passage à la raison, la découverte des multiples manipulations auxquelles lui-même a eu recours, d'où un sentiment de trahison. Faut-il absolument tordre les faits, faire l'impasse sur la rigueur, pour tenir un propos engagé ? Sommes-nous condamnés à ces caricatures ? Doit-on faire le choix entre science historique et militantisme ?

Peut-être est-ce justement parce qu'il nous dit ce que nous voulons entendre, parce qu'il nous offre une vision du monde confortable, même si sans espoir, que le récit historique de Guillemin est aussi sacralisé. C'est pourtant une dérive inquiétante, dérive renforcée par le culte réel qui s'érige autour de l'homme Guillemin. Ce culte s'incarne notamment au travers des manifestations des « Ami(e)s d'Henri Guillemin », association cofondée par son neveu,

¹⁴⁷ Colloque bien inégal où l'on retrouve à la fois des spécialistes renommés de la Révolution (dont les interventions mentionnent d'ailleurs bien peu Guillemin pour se consacrer au seul Robespierre !) et des personnalités plus étonnantes comme Etienne Chouard et Edwy Plenel.

Patrick Rödel, défenseur acharné de ses écrits. Dans un billet publié sur son blog hébergé par Mediapart, ce dernier énonce ainsi (avec d'ailleurs un certain recours à la figure de l'homme de paille, à nouveau...) les reproches qui seraient faits à Guillemin et y répond, assez piètrement à mon avis¹⁴⁸. On y retrouve l'absence totale de remise en question des travaux de Guillemin, puisque les critiques sont « Toujours les mêmes, d'ailleurs, plutôt du côté des nantis que des pauvres gens. », ce qui évite d'avoir à les prendre en compte.

Le souci est justement que, du point de vue historiographique, n'en déplaise aux Ami(e)s de Guillemin, le renouvellement se fait, et qu'on n'écrit pas l'histoire en 2017 comme en 1989 ou en 1967. Henri Guillemin lui-même (espérons-le !) a d'ailleurs certainement évolué sur de nombreux points au cours de sa longue carrière et il n'y a pas un historien professionnel qui n'évolue dans ses méthodes de travail et ses analyses. Car c'est le principe même de la méthode scientifique que d'accepter la critique pour mieux améliorer son travail, à l'aune de nouvelles sources, de nouvelles approches.

Intéressant, alors de voir que Rödel dénonce les critiques des « vieux sorbonnards » comme le complotiste Franck Ferrand dénonce les vils « mandarins » de l'université qui osent démontrer qu'il raconte n'importe quoi sur la bataille d'Alésia ou la guerre de Vendée, entre autres ; tout comme Lorant Deutsch voit de l'idéologie forcenée chez tous ses critiques, mais aucune dans son œuvre¹⁴⁹. Guillemin mériterait certainement mieux car, pour un historien, un vrai, la mise en débat est finalement le premier des signes de reconnaissance.

C'est peut-être la meilleure leçon que nous pouvons et devons retenir de Guillemin : tout apport historique se confronte à d'autres, et doit être critiqué, en particulier lorsque sa version nous satisfait pleinement. C'est pour cela qu'accuser tout critique d'être un ennemi politique et donc de ne pas être valable n'a strictement aucun intérêt en la matière. *Silence aux pauvres !* n'est pas le meilleur des écrits de Guillemin, il n'est pas le plus mauvais non plus ; mais étant l'un des derniers, l'un des plus emblématiques de sa pensée politique, il doit aussi nous servir à comprendre que l'œuvre d'une vie a forcément des failles, et que c'est aussi lui rendre hommage que de chercher à les combler. En espérant que mes lecteurs sauront, eux aussi, me rendre hommage de la sorte sans pour autant céder à la facilité.

¹⁴⁸ Je laisserai les lecteurs juger à l'adresse suivante. <https://blogs.mediapart.fr/colloque-henri-guillemin/blog/061016/nen-deplaise-certains-henri-guillemin-ne-passe-pas> Dans les commentaires, Rödel réagit par ailleurs à ma – bien imparfaite – vidéo sur Guillemin sans pour autant apporter de réels arguments, qu'il remet à un ultérieur billet, à ma connaissance jamais publié.

¹⁴⁹ On peut d'ailleurs déplorer que cette technique consistant à disqualifier toute critique en la voyant comme attaque politique se répand de plus en plus dans nos milieux, empêchant toute réflexion, toute progression.

Suggestions bibliographiques

J'ai donné en notes les livres qui m'ont servi sur des points précis, pour que chacun puisse s'y référer. Plutôt qu'une liste d'ouvrages qui ne sera pas vraiment parlante, je voudrais ici commenter les principales sources qui ont guidé mon travail sur ce dossier.

J'ai, d'une part, essayé de me référer à certains ouvrages datant de l'époque où Guillemin a écrit ce livre, pour pouvoir comparer ce que pouvait être l'historiographie universitaire de l'époque avec ce que Guillemin dénonce comme « histoire sérieuse ». J'ai donc pris comme ouvrage de synthèse *La Révolution française* de Jean-Paul Bertaud, publié en 1989 et encore actuellement réédité chez Perrin, qui a l'avantage d'être clair, précis et agréable à lire. On le constate vite : le récit de Bertaud est très éloigné du mythe national ou, même, de la plupart des analyses de Furet que Guillemin dénonce.

Surtout, j'ai beaucoup utilisé le *Dictionnaire historique de la Révolution française* publié en 1989 sous la direction posthume d'Albert Soboul. Cet ouvrage a un avantage : permettre de faire rapidement des recherches thématiques dans ses articles, souvent rédigés par des gens qui ont fait des recherches de longue date dans les domaines qu'ils traitent. Ici aussi, on est très loin de l'histoire « sérieuse » dénoncée par Guillemin, ceci d'autant plus que Soboul et bon nombre des collaborateurs du dictionnaire sont connus pour leur approche de la Révolution pour le moins ancrée à gauche...

Concernant des ouvrages plus récents, les auteurs que l'on retrouve à de nombreuses reprises : Michel Biard, Hervé Leuwers, Marc Belissa, Yannick Bosc notamment, ont en commun une claire sympathie pour Robespierre, qui ne nuit pas pour autant à leur rigueur dans l'étude du personnage. Biard est le directeur du très intéressant recueil d'articles *La Révolution française, une histoire toujours vivante* qui permet d'avoir les regards de nombreux chercheurs sur diverses thématiques. Ont été utilisées ici en particulier les contributions liées à l'esclavage, au rapport de la Révolution avec les Lumières, ou encore aux nuances à apporter à la Nuit du 4 août.

Surtout, ces dernières années ont été l'occasion d'un réjouissant renouveau de l'historiographie sur Robespierre. Leuwers a signé une biographie de qualité, tandis que Bosc et Belissa se sont consacrés dans leur imposant *Robespierre* à étudier l'historiographie du personnage, de son vivant à nos jours. Le très bon *Robespierre, portraits croisés* dirigé par Philippe Bourdin et Michel Biard a pour sa part le grand intérêt d'être composé d'articles thématiques abordant son rapport à la peine de mort, à l'économie et la société, à la religion, à la guerre, à l'esclavage et bien d'autres, avec une grande rigueur et l'apport de nuances

toujours bienvenues. Si les auteurs de tous ces ouvrages ont une indéniable affection pour Robespierre, en effet, ils ne succombent pas à l'aveuglement de Guillemin à son sujet. Biard et Leuwers ont par la suite dirigé, sur le même format, le tout aussi passionnant *Danton, le mythe et l'histoire*, qui aborde à son tour plusieurs problématiques autour de Danton, que ce soit son rapport à la Terreur, sa corruption, son rapport à la guerre, les causes de sa chute, mais aussi l'historiographie de son duel avec Robespierre. Là encore, il est heureux que les auteurs ne succombent pas aux clichés faciles et produisent une synthèse solide, qui, contrairement à Guillemin, ne cherche pas à créer une artificielle Vérité, mais souligne au contraire les zones d'ombres et points soumis à débat.

Enfin, citons à part l'inclassable Jean-Clément Martin : s'il appartient probablement à un courant moins à gauche que les précédents (lui-même reconnaissait encore il y a une dizaine d'années des débuts furétiens), ses apports les plus récents, notamment sa *Nouvelle histoire de la Révolution française* et son *Robespierre* le rapprochent indubitablement de ce courant de pensée, bien plus que de la vision furétienne de la Révolution, qui n'est plus tenue que par quelques historiens minoritaires comme Patrice Gueniffey. La *Nouvelle histoire de la Révolution française* de J.-C. Martin est passionnante, mais tellement dense qu'elle n'est pas forcément facile à aborder. En revanche, son *Robespierre* est peut-être la biographie qui rend le plus hommage à son sujet. En effet, l'auteur a fait le parti de démolir ce biais d'exceptionnalité qui fait commettre tant d'erreurs à Guillemin. Au contraire, il replace Robespierre dans son temps, en n'occultant jamais qu'il fut un révolutionnaire parmi d'autres, qui s'inscrivait dans des mouvements plus larges, et qu'on ne peut analyser les événements en restant centré uniquement sur lui.

Cette approche lui a valu quelques critiques de sa gauche, mais aussi une grande appréciation du même côté, Claude Marzauric (lui-même robespierriste convaincu) ayant écrit dans *L'Humanité* que cette biographie était salutaire. Elle n'a en revanche pas du tout plu à une certaine droite... De Jean-Clément Martin, je vous conseille aussi, plus facile d'accès, sa conférence « Peut-on réécrire l'histoire de la Révolution française ? » disponible sur la chaîne YouTube du musée Carnavalet, et qui me semble bien compléter certaines réflexions ébauchées ici.

Table des matières

Contexte de l'ouvrage : le bicentenaire et l'analyse furétienne.....	1
L'idée défendue : une révolution contre les pauvres	4
Attaquer « l'Histoire officielle » : l'argumentaire de l'homme de paille ?.....	4
Analyse critique du texte	9
Chapitre I : La monarchie bousculée mais maintenue sous le contrôle des nantis	9
Chapitre II : La cour et l'opposition, pour des mobiles contradictoires, choisissent l'entrée dans la guerre (20 avril 1792).....	22
Chapitre III : L'expérience du délire : la République, le suffrage universel et des fusils pour la canaille	27
Chapitre IV : Retour au bon sens en deux temps : le prélude (9 Thermidor), le salut (18 Brumaire)	39
Quelques conclusions.....	56
Le style Guillemin : quand la spéculation devient un fait avéré	57
Au-delà des intuitions, les dangers de la caricature	58
Où sont les pauvres ?	59
Guillemin est aussi catholique : quand l'analyse morale prime sur celle des systèmes.....	60
Faut-il jeter Silence aux pauvres ?.....	64
Suggestions bibliographiques.....	68

Ce dossier a été réalisé en juillet-août 2017 par Histony et publié sur le site *Veni Vidi Sensi* (<https://venividisensivvs.wordpress.com/>).

Il est publié sous licence CC-BY-SA et peut être diffusé et réutilisé librement à condition d'en citer la provenance et d'en respecter la licence.